

## Revue de presse

*Mars 2018*

### **Sommaire**

1. « Un regard éclairé et extérieur », paru dans le Quotidien du 1<sup>er</sup> Mars 2018.
2. Gros plan : Une « nouvelle organisation » à la CPME, paru dans le Quotidien du 1<sup>er</sup> Mars 2018.
3. « Dominique Vienne élu sans surprise président du CESER », paru le 1<sup>er</sup> Mars 2018
4. Dominique Vienne, Président de la CPME Réunion, élu Président du CESER, paru sur Outremer 360, le 28 février 2018
5. Dominique Vienne élu à la tête du Ceser, paru sur Zinfos974 le 1<sup>er</sup> Mars 2018
6. « Ceser : Dominique Vienne élu président », paru sur linfo.re le 1<sup>er</sup> Mars 2018
7. Dominique Vienne élu président du CESER, paru sur freedom.fr le 1<sup>er</sup> Mars 2018
8. « Reunion. Dominique Vienne à la tête du Ceser » paru sur caraibcreolenews.com le 3 mars 2018
9. « Dominique Vienne élu à la tête du Ceser », paru sur www.cote-d-ivoire.net le 1<sup>er</sup> Mars 2018

10. « L'association SBA veut « mesurer » son impact », paru dans le Quotidien du 2 mars 2018
11. « L'association SBA dresse sa feuille de route pour 2018 », paru dans le JIR du 2 mars 2018
12. « L'intelligence territoriale, c'est que tout le monde se rencontre », paru sur le site de Imaz Press Réunion le 3 mars 2018
13. « Le climat des affaires au plus haut niveau depuis 10 ans », paru dans le JIR du 9 mars – source IEDOM
14. VIDEO - Dominique Vienne président de la CGPME est l'invité du JT du 12h30, le 6 mars 2018
15. « Pensons global, agissons local », paru dans Région Réunion #12 en février 2018
16. Interview de François Asselin – Double page parue dans le JIR du 12 mars 2018
17. Interview de François Asselin, pleine page parue dans le Quotidien du 12 mars 2018

1 - « Un regard éclairé et extérieur », paru dans le Quotidien  
du 1<sup>er</sup> Mars 2018

10 > L'ACTUALITÉ À LA RÉUNION

Le Quotidien de la Réunion - Jeudi 01/03/2018

DOMINIQUE VIENNE, ÉLU PRÉSIDENT DU CESER

# Un regard éclairé et extérieur

Dominique Vienne a succédé hier à Jean-Raymond Mondon à la présidence du Conseil économique social et environnemental de La Réunion.



Dominique Vienne est devenu le nouveau président du Ceser, assemblée consultative du conseil régional.



Jean-Raymond Mondon a été président du Ceser pendant près de vingt ans. (Photos David Chane)

Une page s'est tournée hier au Conseil économique social et environnemental de La Réunion (Ceser). Après presque vingt ans de présidence, Jean-Raymond Mondon a laissé son siège à Dominique Vienne à la tête de cette instance consultative du conseil régional dans laquelle siègent des représentants de la société civile.

Il n'y a eu aucune surprise. Seul candidat déclaré, Dominique Vienne, par ailleurs président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises), a été élu à l'unanimité par 49 voix et un vote blanc.

« Dans la continuité des actions menées, une nouvelle page est maintenant à écrire », a déclaré le

nouveau président pour qui les conseillers du Ceser sont « des éclaireurs sans équivalent pour nourrir une vision transversale et prospective de l'action publique ».

Le nouveau président, élu pour trois ans, a aussi posé le cadre dans lequel l'assemblée consultative est amenée à rendre ses avis : de « grandes transitions » pour lesquelles les régions sont désormais en première ligne (transition numérique, climat-énergie, mobilité, alimentaire, etc.), mais avec des contraintes financières de plus en plus importantes.

Le bureau du Ceser a également été renouvelé. Une seule liste a été présentée là aussi, dans une volonté proclamée d'équilibre de toutes

les composantes du conseil, de représentation accrue des femmes (un tiers) et des nouveaux entrants (un quart du bureau après que le conseil a été renouvelé pour moitié).

## Hommage à Jean-Raymond Mondon

Préfet et président de Région, qui assistaient à la séance, ont salué le rôle de l'assemblée consultative et la qualité de ses travaux. « Vous avez un rôle majeur à jouer »,

a ainsi souligné le préfet en citant les dossiers à venir comme les futurs contrats de convergence liés à la loi égalité réelle, les contrats de plan État-Région, l'évaluation des fonds européens. Didier Robert, de son côté a assuré que la collectivité qu'il préside avait besoin de « la pertinence et l'impertinence des travaux » du Ceser, et de « son regard éclairé et extérieur », notamment sur de futurs sujets d'actualité comme la réforme constitutionnelle voulue par le gouvernement.

Un hommage appuyé a aussi été rendu à Jean-Raymond Mondon, qui reste membre du conseil et de son bureau.

Le Ceser, composé de 55 membres, regroupe des représen-

tants des chambres consulaires, des organisations patronales, des syndicats de salariés et d'agriculteurs, du secteur industriel, de la pêche, du secteur des services, d'associations de la famille et du droit des femmes, de l'économie sociale et solidaire, de l'enseignement et de la recherche, des conditions de vie (éducation populaire, associations de chômeurs, etc.). Cette assemblée consultative liée au conseil régional rend des avis sur les décisions de la collectivité, rend des avis à la demande du président de Région, mais peut aussi se saisir, via ses différentes commissions de tout sujet relevant de la compétence de la Région.

S.F.

## **GROS PLAN**

### **« UNE NOUVELLE ORGANISATION » À LA CPME**

Dominique Vienne reste président de l'antenne locale de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). « Il n'y a aucune incompatibilité, se justifie celui qui préside aussi le Ceser. Nous avons un conseil d'administration dans un mois afin de proposer pour la CPME une nouvelle organisation en adéquation avec mes nouvelles responsabilités ».



**3 - « Dominique Vienne élu sans surprise président du CESER »,  
paru le 1<sup>er</sup> Mars 2018**



Le Journal de l'Île • Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018

**LA RÉUNION** 17

FAITS DIVERS POLITIQUE **ÉCONOMIE** SOCIÉTÉ CULTURE JOURNAL DES COMMUNES FORUM

# Dominique Vienne élu sans surprise président du CESER

**ÉLECTION.** Quarante-neuf voix pour, un bulletin blanc sur 50, seul candidat à la succession de Jean-Raymond Mondon qui a occupé le fauteuil pendant 18 ans, Dominique Vienne par ailleurs président de la Confédération des petites et moyennes entreprises de la Réunion (CPME) a été élu hier après-midi président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) pour trois ans. Le scrutin était tellement sans enjeu et sans suspens que Christophe Madika, représentant de la Caisse d'allocations familiales et de la Caisse générale de sécurité sociale, a passé toute la séance à jouer aux cartes sur son ordinateur portable.

L'assemblée plénière s'est tenue en présence du préfet et du président de Région.

Après avoir fait observer une minute de silence en mémoire de la conseillère régionale Valérie Bénard récemment disparue, le préfet a souligné que la nouvelle composition du CESER compte un tiers de femmes contre un quart auparavant et a cependant regretté qu'elles ne soient que deux dans le collège 1, entreprises et activités professionnelles non salariées.

**"REGARD ÉCLAIRÉ"**

«*Nous avons besoin d'un regard éclairé pour nos décisions*», a souligné pour sa part Didier Robert.

Pas moins de 18 vice-présidents composent le nouveau bureau CESER élu dans la foulée du président. Il est composé d'un tiers de femmes et de 50% d'anciens membres dont Jean-Raymond Mondon dont les

membres du CESER ont salué la présidence par une standing ovation.

En confirmant que dans l'immédiat, il continuerait à présider aux destinées de la CPME, Dominique Vienne a porté de cinq à six le nombre de commissions de travail et d'études.

Le nouveau président du CESER a souligné l'importance pour cette mandature «*d'éclairer les capacités du territoire et des acteurs publics pour mobiliser et créer des ressources nouvelles en vue de catalyser et d'entretenir le développement économique et social. C'est dire l'importance que nous donnerons à l'émergence de nouveaux modèles de gouvernances territoriales et d'évaluations de nos politiques publiques. Nous devons être contributeur de préconisations et de propositions qui s'adressent certes*



**Dominique Vienne, à droite, est le nouveau président du CESER pour quatre ans (photo Ludovic Lai-Yu).**

*d'abord aux élus mais aussi à toute la société régionale pour servir l'intérêt général.*

*Soyons les facilitateurs et les initiateurs de travaux fondés sur l'ancrage terri-*

*torial des politiques publiques.»*

*Alain Dupuis*

**4 - Dominique Vienne, Président de la CPME Réunion, élu Président du CESER, paru sur Outremer 360, le 28 février 2018**

Lien : <http://outremers360.com/politique/dominique-vienne-president-de-la-cpme-reunion-elu-president-du-ceser/>

## Dominique Vienne, Président de la CPME Réunion, élu Président du CESER

28 février 2018 [No Comment](#) [bassin-indien-Appli](#) [Fil-info-appli](#) [Politique](#)



©DR

**Dominique Vienne, Président de la CPME Réunion, a été élu Président du CESER de La Réunion, ce mercredi 28 février. Il succède Jean-Raymond Mondon. L'élection du nouveau Président du CESER Réunion a eu lieu quelques jours après l'[élection du Président du CESER Guadeloupe](#).**

Dominique Vienne a été élu par 49 voix sur les 50 membres présents à cette séance (contre les 55 membres du CESER Réunion), ce mercredi 28 février à 14h30 (heure locale). Seul candidat à sa succession, il succède à Jean-Raymond Mondon et garde sa fonction de Président de la CPME Réunion. Dominique Vienne, qui a fait de l'ancrage territorial une marque de fabrique notamment à travers l'étude REELLE de la CPME Réunion, a déjà modifié le nombre de commission du CESER, portant le nombre de commissions à 6 plutôt que 5 auparavant, en ouvrant les présidences de ces commissions à l'ensemble des parties prenantes de La Réunion (jeunes, femmes, syndicats, associations, patrons). Dominique Vienne a notamment l'intention de continuer à pérenniser les travaux sur l'ancrage territorial de l'économie réunionnaise autour des collectivités. Il souhaite également travailler sur l'évaluation en travaillant sur les indicateurs de performance afin de mieux évaluer et mesurer l'économie et la société réunionnaise.





Le CESER, Conseil économique, social et environnemental régional est l'une des deux assemblées régionales qui existe dans chaque région française. Institution créée en 1954, elle représente les « forces vives » de la Région, et est chargée de donner des avis sur certaines questions entrant dans les compétences de la Région, avant qu'elles ne soient soumises au conseil régional. Les CESER sont répartis entre quatre collèges : 1/3 de représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées de la région ; 1/3 de représentants des organisations syndicales représentatives sur le plan national ; 1/3 de représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région ; s'y ajoutent des personnalités qui, en raison de leurs activités ou de leur qualité, concourent au développement de la région. Elles sont désignées par le préfet de région et représentent environ 5 % du nombre de total des conseillers.

***Dominique Vienne : Un « battant » qui a rendu la CPME plus forte***

*Dominique Vienne, qui vient d'être nommé Président du CESER, est une des figures montante, non seulement de la société réunionnaise, mais également des Outre-mer. Ce joueur de Go est également un redoutable joueur d'échec Même s'il a passé une partie de sa jeunesse hors de La Réunion, Dominique Vienne reste un enfant du pays, qui a décidé de vivre, travailler et investir*

*sur son île d'origine. Tout au long de sa carrière, et notamment en tant que Président de la CPME Réunion, il a développé et donné son importance à la notion de France océanique. Défenseur de l'ancrage territorial, Dominique Vienne a notamment permis à la CPME Réunion de défendre ce sujet à travers la réalisation de l'étude REELLE. Les entrepreneurs réunionnais sont d'ailleurs unanimes : « à l'île de La Réunion les propositions pour le territoire viennent de la CPME ».*

*Dominique Vienne qui, a fait de l'ancrage territorial sa marque de fabrique, tient l'accélération de son évolution (comme de celle de la CPME Réunion dont il a le privilège de présider) et de la conjugaison habile de trois facteurs. Son double regard social-économique d'abord, car réunionnais d'origine, il a aussi passé une partie de son enfance et de sa carrière professionnelle en dehors de l'île. Cette ouverture d'esprit assurée, sa connaissance des enjeux économiques à d'autres échelles en même temps que son regard lucide sur l'environnement insulaire trouve ici origine.*

*En outre, son travail, son investissement personnel car il faut bien admettre qu'il a beaucoup donné n'hésitant pas à faire les 3x8 entre son entreprise et la CPME Réunion. Lorsqu'il en prend d'ailleurs la Présidence, l'organisation patronale est challenger sur La Réunion. Et c'est une opportunité car Dominique est un battant, un gagnant et nul doute qu'il a puisé sa force et son énergie dans le fait qu'il « fallait » développer l'organisation en espérant, un jour, jouer à jeu égal avec le Medef historique ; notamment auprès du chef de fil économique qu'est la Région Réunion, les différents services de l'état et les entrepreneurs eux même. Et de la bouche même de ceux-ci, si le Medef jouit d'un poids indéniable au national (avec une présence remarquée dans certains ministères), « à l'île de La Réunion les propositions pour le territoire viennent de la CPME ».*

*Enfin Dominique Vienne a pris conscience (et c'est une qualité) qu'il y a des dépenses qui doivent s'analyser comme des investissements, peu importe le plan comptable. Il a donc investi sur une agence-conseil bien connue localement pour y déployer des services dédiés en stratégie & influence insulaire. Cet appui sur toute la chaîne de valeur de son organisation, depuis sa politique jusqu'à ses plans d'actions en passant par ses différentes stratégies lui permettra de léguer à son successeur une CPME forte de plusieurs réalisations (SBA, étude REEL..) et de propositions (mémoire sur l'ancrage territorial) et surtout plus de 500 adhérents engagés.*



**5 - Dominique Vienne élu à la tête du Ceser, paru sur Zinfos974 le  
1<sup>er</sup> Mars 2018**

Lien : [https://www.zinfos974.com/Dominique-Vienne-elu-a-la-tete-du-Ceser\\_a124877.html](https://www.zinfos974.com/Dominique-Vienne-elu-a-la-tete-du-Ceser_a124877.html)

Economie

Dominique Vienne élu à la tête du Ceser

Jeudi 1 Mars 2018 - 10:50



Le Conseil économique social et environnemental de La Réunion (Ceser), est désormais présidé par Dominique Vienne, et ce, au moins pour les trois années à venir.

Également président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Dominique Vienne était le seul candidat à cette élection.

Les missions principales du Ceser consistent à faire remonter jusqu'aux politiques les préoccupations du monde économique et social, ainsi que d'informer, réfléchir et faire des propositions au niveau local, national et communautaire.

Cet organisme de la Région est obligatoirement saisi sur le projet de plan de la Région et son bilan annuel d'exécution, notamment sur la question du budget et de orientations budgétaires.

Dominique Vienne succède ainsi à Jean-Raymond Mondon, qui présidait le Ceser depuis le 31 juillet 1998.

**Laurence Gilibert - [laurence.gilibert@zinfos974.com](mailto:laurence.gilibert@zinfos974.com)**

**6- « Ceser : Dominique Vienne élu président », paru sur info.re le 1<sup>er</sup>  
Mars 2018**

Lien : <http://www.info.re/la-reunion/societe/738225-ceser-dominique-vienne-elu-president>

## Ceser : Dominique Vienne élu président

LINFO.RE – créé le 1er.03.2018 à 07h17 – mis à jour le 2.03.2018 à 06h43- Manuel Yepes



Antenne Réunion

Dominique Vienne succède à Jean-Raymond Mondon. Il a été élu président du Ceser.

Jean-Raymond Mondon, président sortant qui était à la tête du Conseil économique, social, et environnemental régional de La Réunion (Ceser) pendant 18 ans, est remplacé par Dominique Vienne.  
**Dominique Vienne remplace Jean-Raymond Mondon à la tête du Ceser**

Dans un communiqué, le conseil d'administration et l'équipe de la Confédération des petites et moyennes entreprise (CPME) Réunion se félicitent de l'élection. de leur président : "a CPME Réunion est historiquement engagée dans le travail de cette institution au service de l'économie réunionnaise, notamment à travers les mandats de Guy Siew, Alex How-Choong et Yvès Hoarau."

**7 - Dominique Vienne élu président du CESER, paru sur freedom.fr  
le 1<sup>er</sup> Mars 2018**

Lien : <http://freedom.fr/dominique-vienne-elu-president-du-ceser/>



# Dominique Vienne élu président du CESER

*Publié le 1 mars 2018 dans Actualités/Infos Réunion*

Dominique Vienne est élu président du Conseil économique, social, et environnemental régional de La Réunion (CESER). Il succède à Jean-Raymond Mondon, président sortant qui était à la tête du CESER pendant 18 ans.

Le conseil d'administration et l'équipe de la CPME Réunion se félicitent de cette élection. de leur président. « La CPME Réunion est historiquement engagée dans le travail de cette institution au service de l'économie réunionnaise, notamment à travers les mandats de Guy Siew, Alex How-Choong et Yvès Hoarau', rappelle-t-elle dans un communiqué.

Olivier Hoarau, maire du Port n'a pas tardé à féliciter Dominique Vienne de son élection à la présidence du CESER. « C'est avec une grande satisfaction que j'apprends ton élection. Ton action à la Présidence du CPME et le dynamisme que tu as insufflé à cette instance représentative du tissu entrepreneurial, nous ont conduit notamment à faire avancer de façon significative le SBA à La Réunion. », a-t-il ajouté.

8 - « Reunion. Dominique Vienne à la tête du Ceser » paru sur [caraibcreolenews.com](http://caraibcreolenews.com) le 3 mars 2018

## Reunion. Dominique Vienne à la tête du Ceser.

03 Mar 2018 CCN

La Reunion



Saint-Denis. Samedi 3 mars 2018. CCN. Le Conseil économique social et environnemental de La Réunion (Ceser), est désormais présidé par Dominique Vienne, et ce, au moins pour les trois années à venir.

Également président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Dominique Vienne était le seul candidat à cette élection.

Les missions principales du Ceser consistent à faire remonter jusqu'aux politiques les préoccupations du monde économique et social, ainsi que d'informer, réfléchir et faire des propositions au niveau local, national et communautaire.

Cet organisme de la Région est obligatoirement saisi sur le projet de plan de la Région et son bilan annuel d'exécution, notamment sur la question du budget et de orientations budgétaires.

Dominique Vienne succède ainsi à Jean-Raymond Mondon, qui présidait le Ceser depuis le 31 juillet 1998.



**9 - « Dominique Vienne élu à la tête du Ceser »,  
paru sur [www.cote-d-ivoire.net](http://www.cote-d-ivoire.net) le 1<sup>er</sup> Mars 2018**

Lien : <http://www.cote-d-ivoire.net/news=1059894>

## **Dominique Vienne élu à la tête du Ceser**

Zinfos974 [1er/03/2018]

Le Conseil économique social et environnemental de La Réunion (Ceser), est désormais présidé par Dominique Vienne, et ce, au moins pour les trois années à venir. Également président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Dominique Vienne était le seul candidat à cette élection. (...)

**10 - « L'association SBA veut « mesurer » son impact », paru dans  
le Quotidien du 2 mars 2018**

## COMMANDE PUBLIQUE

---

# L'association SBA veut « mesurer » son impact

**Alors que 13 collectivités locales ont signé un SBA afin de favoriser l'accès des TPE-PME locales à leurs marchés, 2018 doit être l'année du bilan.**

Le Medef attendait une « *évaluation objective* » du dispositif avant d'envisager de rejoindre la démarche (lire notre édition du 20 février). L'association SBA (Stratégie du bon achat) lui a répondu hier à travers un communiqué au lendemain de la présentation de sa nouvelle « *feuille de route* ».

### Contacts avec la Bretagne

Cette structure, qui regroupe 14 organisations professionnelles favorables à une meilleure prise en compte des TPE-PME locales dans les appels d'offres lancés par les 13 collectivités ayant signé un SBA, se fixe quatre grandes priorités en 2018, dont l'une vise à « *mesurer efficacement l'impact du SBA* ».

Une pré-évaluation et une post-évaluation seront menées à partir d'une grille de critères baptisée « *triple A* », comme les

agences de notation financière.

L'association cite d'ores et déjà l'exemple de la Cinor, qui « *attribue aujourd'hui plus de 90 % de ses marchés aux entreprises du territoire* ».

Les autres axes pour cette année: accompagner les donneurs d'ordres dans la mise en conformité de leurs appels d'offres à destination des TPE-PME (simplification, dématérialisation des procédures...), dupliquer les actions expérimentées à La Réunion vers d'autres territoires ultramarins et métropolitain (des contacts ont déjà été noués en Bretagne) et enfin créer le lien entre l'association et le Haut conseil de commande publique.

Après avoir vu certaines de ses préconisations reprises dans la loi Egalité réelle et donc étendues à l'ensemble de l'outre-mer, l'idée est de passer à la vitesse supérieure en 2018. Avec du concret à opposer aux critiques du Medef.

Cédric BOULLAND

---

## L'association SBA dresse sa feuille de route pour 2018

**COMMANDE PUBLIQUE.** En moins de deux ans, l'association SBA Réunion composée de 14 organisations professionnelles souhaite approfondir sa mission et consolider les avancées obtenues.

*“Ce collectif a convaincu 13 collectivités territoriales de soutenir, par leurs achats, le*

*développement économique de l'île. Cet engagement, matérialisé par la signature d'une convention, a permis d'importants progrès. A titre d'exemple, l'un des signataires, la CINOR, attribue aujourd'hui plus de 90% de ses marchés aux entreprises du territoire”,* explique l'association. Pour 2018, l'association s'est donc

fixé quatre grandes priorités : accompagner la démarche des acheteurs publics, mesurer efficacement l'impact du SBA, dupliquer les actions expérimentées à La Réunion vers d'autres territoires ou encore créer un lien entre le Haut conseil de la commande publique et le SBA Réunion.

---

L'association SBA a présenté sa feuille de route

# "L'intelligence territoriale, c'est que tout le monde se rencontre"

**\*IMAZPRESS**  
l'image au service de l'info

Publié il y a 21 heures / Actualisé le Samedi 03 Mars à 07H23



**Ce mercredi 28 février 2018, l'association SBA a présenté sa feuille de route à la Cinor ce mercredi 28 février 2018. Un rendez-vous annuel important pour ce collectif dont l'objectif est de construire un espace de dialogue entre les opérateurs publics et privés du territoire réunionnais.**

"La force d'un couple, c'est la relation. Sur un territoire, les relations entre entrepreneurs et donneurs d'ordre sont faibles. Aujourd'hui, l'intelligence territoriale, c'est que tout le monde se rencontre" estime Dominique Vienne, président de l'association SBA. Selon lui, "lorsqu'une entreprise demande à travailler, elle demande de l'activité, mais aussi la reconnaissance de son savoir-faire". Le collectif a présenté sa feuille de route ce mercredi dans la salle de conseil de la Cinor.

Jean Tessier, vice-président, insiste sur un "partage d'intelligence" qui serait le fer de lance de l'association : "Le SBA, c'est l'occasion de partager et de



mettre ensemble des gens qui, a priori, pensent avoir des intérêts divergents".

La démarche du SBA intéresse aujourd'hui la Martinique et la Guadeloupe, selon Dominique Vienne. Tout comme la région de la Bretagne, qui aurait une "problématique de reconnaissance du savoir-faire local".

[www.ipreunion.com](http://www.ipreunion.com)

Date – 3 mars 2018

Lien : <http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2018/03/04/l-association-sba-a-presente-sa-feuille-de-route-l-intelligence-territoriale-c-est-que-tout-le-monde-se-rencontre,77760.html>

13 - « Le climat des affaires au plus haut niveau depuis 10 ans », paru dans le JIR du 9 mars – source IEDOM

### **Le climat des affaires au plus haut depuis 10 ans**

**CONJONCTURE.** L'iedom vient de publier sa note de conjoncture trimestrielle pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2017. La confiance des chefs d'entreprise perdure: l'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse très nettement (+ 7,4 points). Il atteint 108,7 points, soit son plus haut niveau depuis dix ans. Bien au-dessus de sa moyenne de longue période, il reste néanmoins en deçà des niveaux observés entre 2005 et 2007, années de forte croissance. À l'exception du secteur primaire et du BTP, les chefs d'entreprise envisagent plutôt sereinement l'évolution de leur activité. À cela s'ajoute une consommation des ménages très dynamique: les concessionnaires automobiles en profitent particulièrement. Les importations de produits agroalimentaires sont aussi en hausse. Tous les feux sont au vert pour 2018.

**14 - VIDEO - Dominique Vienne président de la CGPME est l'invité  
du JT du 12h30, le 6 mars 2018**

**Vidéo à revoir via le lien suivant :**

**<http://www.linfo.re/videos?ps=1031898>**

**15 – « Pensons global, agissons local », paru dans Région Réunion #12 en février 2018**

RÉGION RÉUNION #12 | EMPLOI |





## PENSONS global AGISSONS Local

**L'ANCRAGE TERRITORIAL A LE VENT EN POUPE, À JUSTE TITRE ! LA DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET CONCERTÉE, À POURBUT DE RASSEMBLER ET D'UNIR LES INITIATIVES, LES IDÉES, LES FORCES DE CHACUN DES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS LOCAUX POUR EN FAIRE BÉNÉFICIER CONCRÈTEMENT LE TERRITOIRE RÉUNIONNAIS. UN CERCLE VERTUEUX OÙ CHACUN, Y COMPRIS LE CITOYEN, TIEND UNE PLACE ESSENTIELLE**

**FÉVRIER 2018 | 14**

**E**n 2016, le conseil économique, social et environnemental régional de La Réunion (CESER) a publié un rapport intitulé « l'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion » qui a posé la première pierre de cette démarche en local.

Consciente des enjeux déterminants d'une telle approche et du bénéfice fort pour l'île, la Région Réunion a rapidement positionné l'ancrage territorial au centre de ses différentes actions publiques : l'économie, la formation, la mobilité, l'innovation, l'emploi, la jeunesse, internationalisation.

En parallèle, la collectivité a lancé, en partenariat avec le CESER, une démarche d'ancrage territorial qui s'est notamment traduite par la tenue des premières Journées de l'Ancre territoriale fin 2017 au MOCA.

Ces rencontres ont réuni quelques 200 participants du public et du privé et ont permis d'engager une réflexion commune sur les actions à mettre en œuvre par La Réunion, au profit de La Réunion.

Elles ont également abouti à la signature

d'un memorandum traduisant les actions concrètes que l'ensemble des signataires s'engage à tenir : la Région Réunion, le CESER, le Préfet de La Réunion, le Conseil Départemental, l'AFD, la Caisse des Dépôts et Consignations, les intercommunalités et les chambres consulaires.

Selon l'étude RE-Enraciner l'économie locale (Étude RELLÉ), bien que La Réunion ait connu un développement économique soutenu depuis 50 ans, son économie reste vulnérable et très sensible aux facteurs externes.

Ainsi, capitaliser sur une politique d'ancrage territorial prend tout son sens car elle viendrait mettre l'accent sur les forces du territoire et apporterait des solutions collectives efficaces pour pallier ses faiblesses.

« C'est aussi une démarche de bon sens. C'est en cela qu'elle n'est pas contestable. Chacun y voit son intérêt, ses avantages et c'est très porteur pour le territoire au final », confirme Nathalie Infante, Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations, signataire du memorandum.

Ainsi, chacun d'entre nous contribue à l'ancrage territorial. Acheter local, consommer les produits péti, former les professionnels locaux, recruter à l'échelle du territoire... Toutes ces initiatives, aussi petites puissent-elles paraître, mises en place par chacun des acteurs économiques de l'île, contribuent à renforcer l'économie locale, et donc, à rendre l'île plus solide dans son ouverture aux marchés internationaux. Ces marchés apportent une pérennité de l'activité économique des professionnels locaux, de nouveaux savoir-faire, de nouveaux talents, de la compétitivité sur le marché local, du pouvoir d'achat pour les familles réunionnaises... et ainsi de suite.

« L'ancrage territorial peut mener tout un territoire à l'échelle de la Région et au-delà. Il n'y a pas de contradiction entre ancrage territorial et internationalisation. Il faut considérer que notre terrain de jeu c'est tout l'espace de l'océan indien. Mais pour cela, vous devez être forts en interne et développer ensuite votre poids sur le marché mondial et européen. »  
Didier Robert,  
Président de la Région Réunion

**LES OBJECTIFS DE L'ANCRAGE TERRITORIAL SONT :**

- de créer et de valoriser le valeur ajoutée sur le territoire réunionnais, pour l'ensemble des acteurs.
  - de veiller au respect de l'individu, du code du travail, du dialogue social.
  - et de promouvoir une démarche environnementale responsable.
- Dans cette dynamique, la Région Réunion en tant qu'acteur économi que fort, intervient pour fournir aux entreprises des services d'accompagnement à leur développement ; pour développer les ressources du territoire (ressources, compétences, ressources humaines, jobs d'avenir, etc.) ; et pour favoriser la mise en réseau et les synergies entre les acteurs socio-économiques (entreprises, collectivités, associations, habitants, etc.).



**4 ENGAGEMENTS  
DÈS 2018**

- 01** Généraliser sur tout le territoire les démarches SBA (Stratégie de Bon d'Achat) et favoriser les circuits courts et de proximité dans les marchés et investissements publics ;
- 02** Créer un Espace d'Intelligence territoriale (EIT), de concertation, en amont de tout investissement et mettre en place un comité de maximisation des retombées économiques locales (COMAX) ;
- 03** Mettre en place une instance évaluative indépendante, neutre et paragée des politiques économiques et sociales ;
- 04** Mettre en place un référentiel de développeur économique territorial.



16 - Interview de François Asselin – Double page parue dans le JIR du 12 mars 2018

8 LA RÉUNION

Le Journal de l'île - Samedi 10 mars 2018

L'hebdo de l'éco

FAITS DIVERS POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ CULTURE JOURNAL DES COMMUNES FORUM

“La CPME souhaite aller plus loin dans la réforme de la commande publique”

FRANÇOIS Asselin, président de la CPME, est en visite cette semaine à La Réunion pour assister à l'assemblée générale de la CPME Réunion. L'occasion pour lui de revenir sur les premières mesures prises par le gouvernement à destination des entreprises, mais également soutenir avec force la stratégie de bon achat (SBA). La CPME souhaite aller plus loin en légiférant pour favoriser les TPE-PME. Une manière de répondre aux récents critiques du Medef Réunion. Interview.



“Il faut attirer l'attention des entreprises publiques afin de leur en faciliter l'accès en encourageant des critères d'attribution maximisant les retombées économiques et sociales locales.” (photo: thibaut.com)

Les réformes ont suscité... François Asselin, président de la CPME Réunion, est en visite cette semaine à La Réunion pour assister à l'assemblée générale de la CPME Réunion. L'occasion pour lui de revenir sur les premières mesures prises par le gouvernement à destination des entreprises, mais également soutenir avec force la stratégie de bon achat (SBA). La CPME souhaite aller plus loin en légiférant pour favoriser les TPE-PME. Une manière de répondre aux récents critiques du Medef Réunion. Interview.

LA RÉUNION 9

FAITS DIVERS POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ CULTURE JOURNAL DES COMMUNES FORUM

En Part Réservatoire des TPE-PME

contenue dans la loi éligibilité. En son article 73 nous parlons un exemple à regarder dans l'Hexagone.”

Les entreprises publiques... La loi éligibilité... En son article 73 nous parlons un exemple à regarder dans l'Hexagone.”

GEMO advertisement for shoes. Text: "C'est la mode qui vous aime". Price: 12€99. Date: 07 AU 25 MARS 2018.

Le projet gouvernemental... La loi éligibilité... En son article 73 nous parlons un exemple à regarder dans l'Hexagone.”

**17 - Interview de François Asselin, pleine page parue dans le Quotidien du 12 mars 2018**

FRANÇOIS ASSELIN, PRÉSIDENT DE LA CPME NATIONALE

**« Vous avez une longueur d'avance et vous devriez en être fiers »**

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) tient son assemblée générale, jeudi, à Saint-Denis. Son président national sera à La Réunion à cette occasion. Dans une interview au Quotidien, François Asselin met en garde le gouvernement concernant la remise en cause des avantages dont bénéficient les entreprises ultramarines. Et répond aux critiques du Medef concernant les outils mis en place par son syndicat localement.

**Économie**

— François Asselin, vous connaissez bien La Réunion où votre entreprise spécialisée dans la restauration de monuments historiques est installée depuis vingt-trois ans. Comment se portent les TPE-PME locales en ce début d'année 2018 ?

— Je suis effectivement implanté depuis longtemps à La Réunion. L'économie réunionnaise est en pleine transformation, elle se démarque sur des secteurs de pointe, ce qui est la marque d'un territoire qui avance autour de modèles inédits, de produits et de savoir-faire. Toutefois, les TPE-PME locales sont dans l'expectative car l'environnement des affaires est mouvant, autour des nombreux projets de réformes nationales, comme la formation professionnelle, le statut des indépendants et la revue des aides économiques. L'économie locale, qui se tertarise, attend aussi des mesures propres à la France océanique, au-delà d'une seule approche de dépense budgétaire.

**« L'entreprise doit être la solution »**

— Et sur un plan plus sectoriel ?

— Pour ne prendre qu'un exemple, celui du bâtiment, en métropole comme à La Réunion, la FRETP est adhérente à la CPME. Actuellement, le BTP réunionnais souffre de normes ou de règles fiscales, qui ne sont pas adaptées à nos particularités de territoire.

— Après avoir plaidé en faveur d'un ministère de la France océanique, la CPME de La Réunion



François Asselin : « Le BTP réunionnais souffre de normes ou de règles fiscales, qui ne sont pas adaptées à votre territoire ». (Photo Jean Christophe Marmara/Figarophoto)

appelle aujourd'hui de ses vœux une loi océanique avec un cadre juridique dérogatoire, sur le modèle de la loi montagne. Cela vous paraît-il envisageable ?

— Les propositions de la CPME Réunion sont en cohérence avec les propos du président de la République qui souhaite une France des territoires et une France de qualité, tel que nous le souhaitons pour notre territoire. Ici comme dans l'Hexagone. La loi France océanique, c'est une proposition pour affirmer une volonté, une ambition qui encadrera les mesures réglementaires contenues dans les prochains contrats de convergence.

— La ministre des Outre-mer veut remettre à plat cette année la totalité des aides publiques dans le Dom. C'est une bonne ou une mauvaise nouvelle ? Les TPE-PME ont-elles plus à y gagner qu'à y perdre ?

— La CPME Réunion planche sur des propositions en dialogue avec l'ensemble des acteurs économiques réunionnais et plus largement ultramarins. De ma fenêtre, je peux dire, comme le réclament tous les acteurs, que la concertation doit avoir lieu tout au long du processus et en amont

des arbitrages qui seront faits. La réalité économique d'un territoire incombe à celui qui y vit régulièrement et c'est pourquoi je laisse à la CPME Réunion la légitimité des propositions que nous porterons au niveau national sur ce sujet.

**« Vital qu'un**

**»**

— La CPME Réunion me rapporte effectivement que les montants annoncés entre le MOM et les acteurs économiques font débat. Nous restons vigilants sur ce point comme sur les sujets de l'aide à l'investissement notamment. Il est vital pour les TPE-PME qu'un cadre fiscal et réglementaire soit posé, stabilisé et rendu visible pour les dix prochaines années. L'environnement des affaires, encore plus dans des territoires contraints comme les vôtres, est un enjeu majeur pour le développement des activités et des emplois.

— L'autre actualité de la CPME à La Réunion, c'est le SBA (Stratégie du bon achat), qui vise à faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics. Le Medef refuse de rejoindre la démarche

au motif que ses bienfaits n'ont toujours pas été identifiés. Que lui répondez-vous ?

— Cette démarche est démultipliée et portée à travers toute la France, en Haute-Garonne ou en Rhône Alpes ! Prochainement, sous l'impulsion de La Réunion, c'est la Bretagne qui se jumelle à la démarche SBA. Je sais que de

le décret SBA de la loi égalité réelle pour la réservation de marchés aux TPE-PME locales. C'est du bon sens pour le développement d'une économie territoriale forte, où la dépense publique permet la création et le développement de savoir-faire locaux pérenne.

**« Nous assumons notre identité »**

— L'étude Réelle de la CPME s'attaque aux « fuites économiques », cette part de la valeur ajoutée qui repart sous forme de dividende dans les grands groupes internationaux. Le Medef, lui, ne veut pas « d'une Réunion sous cloche ». Il refuse de faire la différence entre les petites entreprises et les grandes. Et souhaite que les secondes prennent les premières sous leurs ailes pour les aider à se développer. Comprenez-vous son raisonnement ?

— Rappelons le sens de la démarche Réelle, dont la duplication sur d'autres territoires hexagonaux et océaniques est en cours. L'étude sur le ré-enactement de l'économie locale a pour objectif de connaître l'ADN économique de La Réunion et plus précisément la qualité du premier actif du territoire : sa demande locale. C'est un préambule incontournable avant de fixer un cap économique, non ? D'ailleurs, ce n'est pas innocent

de constater que les entreprises demandent la maximisation des retombées locales, la reconnaissance des savoir-faire locaux et l'équité d'accès des TPE-PME à la commande publique. C'est le cœur de la stratégie du bon achat. À La Réunion, vous mettez en place en avril une journée du territoire où 10 collectivités signataires vont présenter aux TPE-PME leurs marchés publics. Vous avez une longueur d'avance sur beaucoup de territoires et vous devriez en être fiers !

— Comment les choses se passent-elles aux Antilles ?

— J'ai appelé qu'en Guadeloupe, concernant la construction du CHU, tous les acteurs patronaux, sans exception sont déterminés à mettre en œuvre la Stratégie du bon achat pour que l'accès à ce grand projet de 400 M€, respecte

saluer, permet de diagnostiquer les forces, les faiblesses et les potentialités de l'économie réunionnaise sans aucune stigmatisation des producteurs, des importateurs, des petites ou grandes entreprises. La seule finalité est de densifier ce qui existe en reprenant des parts de marché locales et en les augmentant en se tournant vers l'international. C'est en même temps de diversifier votre économie par l'implantation de nouvelles activités actuellement importées. Enfin, nous assumons notre identité. La CPME représente sur tous les territoires les entreprises patrimoniales et nous existons au même titre que d'autres typologies d'entreprises existantes. C'est primordial de se reconnaître les uns les autres.

**« La CPME Réunion saura bien s'organiser »**

— Dominique Vienne vient d'être élu président du Ceser mais compte conserver son fauteuil de président de la CPME de La Réunion dans les prochains mois tout en déléguant davantage à ses vice-présidents. Cette organisation vous convient-elle ?

— Dominique Vienne préside depuis huit ans maintenant une CPME qui s'illustre comme un acteur important du dialogue et du développement territorial. Preuve en est : leurs projets d'envergure sont aussi des projets qui sont

partagés avec d'autres acteurs économiques ou publics dans leur globalité, et même au-delà de La Réunion ! La CPME est un syndicat de projets et la CPME Réunion porte haut cet ADN. Aussi bien le SBA que l'étude Réelle sont des démarches ouvertes et partagées où chacun est invité à contribuer. Je connais bien Dominique maintenant et je sais que c'est un homme de dialogue. La CPME Réunion est structurée avec une équipe efficace et un conseil solide qui saura bien s'organiser en faisant la part des choses.

**GROS PLAN**

**« COMMENT NE PAS SOUTENIR LA PL. ACCESSION »**

Alors que la suppression de l'allocation logement pour l'accès à la propriété menace 200 emplois sur l'île, François Asselin prend position. « Tous les acteurs concernés à La Réunion le disent : c'est une mesure qui permet aux Réunionnais d'acquiescer leur logement, contre le président de la CPME nationale. Comment ne pas la soutenir ? Au-delà des conséquences positives en termes d'activité dans le BTP, c'est une mesure qui répond à un besoin pour des foyers réunionnais dont le niveau de revenu ne leur permettrait pas d'acquiescer un logement si elle n'existait pas ».

**Macron : des mesures « favorables » et « injustes »**

— Il y a un an, lors de votre précédent déplacement à La Réunion, vous aviez dénoncé « les contraintes qui s'empilent » au-dessus des patrons de petites entreprises et accusé l'Etat de ne pas leur faciliter la tâche. La situation a-t-elle changé avec l'élection d'Emmanuel Macron ?

— On pourrait dire que c'est un peu le verre à moitié plein et le verre à moitié vide. Certaines mesures

contenues dans la réforme du Code du travail, telles que la possibilité, en l'absence de syndicat, de négocier des accords majoritaires avec les représentants du personnel dans les PME jusqu'à 50 salariés, la fusion des instances de représentation du personnel en comité économique et social, la mise en place d'un barème des indemnités réparatrices de préjudice en cas de condamnation pour licenciement

sans cause réelle et sérieuse et enfin la réduction du délai possible de recours aux Prud'hommes de deux à un an ont été accueillies favorablement à la CPME et chez les patrons de PME.

— Et le verre à moitié vide ?

— Des dispositions jugées injustes et complexes à mettre en œuvre telles que le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ou la dénonciation par le chef

d'entreprise des salariés en cas d'infraction routière, ne nous satisfont pas du tout. De même, la récente décision du gouvernement de faire collecter la contribution dédiée à la formation par le seul réseau des Urssaf, et non plus par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), nous semble être le premier étape d'une nouvelle usine à gaz, pour un entrepreneur de l'économie réelle.

Entretien :  
Cédric BOULLAND



**18 – « Sonner les cloches de la réussite collective », paru dans le JIR du 16 mars 2018**

12 **LA RÉUNION** Vendredi 16 mars 2018 - Le Journal de l'île  
FAITS DIVERS POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ CULTURE JOURNAL DES COMMUNES FORUM

## “Sonner les cloches de la réussite collective”

CPME. La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) tenait son assemblée générale annuelle en présence du président national François Asselin. Une assemblée sous le signe de l'optimisme et des défis à venir pour 2018.

“Cet après-midi (jeudi, ndr) j'ai assisté à un vrai bain de jouvence en présence d'entrepreneurs dynamiques où l'optimisme reprend les devants”, explique en introduction François Asselin, président de la CPME.

Ce dernier a fait le déplacement à La Réunion pour assister en tant que président, mais également adhérent à La Réunion (François Asselin dirige une société à La Réunion), à l'assemblée générale annuelle du syndicat patronal. Trois heures d'échanges qui ont conduit également à l'élection de nouveaux administrateurs au sein de la CPME (lire par ailleurs).

**UN NOUVEAU BUREAU LA SEMAINE PROCHAINE**

“Surtout l'occasion d'aborder le “DEFI” pour développer la force du syndicat, être l'interlocuteur privilégié, faire de La Réunion un territoire océanique de référence et enfin innover sur le dialogue social respirant et inspirant”, explique le président de la CPME Réunion, Dominique Vienne.

Une feuille de route pour 2018 qui rappelle les engagements de la CPME pour ses adhérents. “Des défis réalisables uniquement si nos adhérents s'engagent”, insiste-t-il. Parmi les chantiers de 2018, il y a l'étude réelle ou encore le SBA. Sur ce dernier point, plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà pris. “Nous allons rencontrer les membres de la délégation outre-mer à l'Assemblée nationale et au Sénat”, avance Dominique Vienne. Au-delà du SBA, il y a aussi les discussions en cours sur la revue des aides économiques. Actuellement, il est toujours question du remplacement du CICE et des aides fiscales pour les entreprises ultramarines. De quoi irriter Dominique Vienne. “Est-ce que l'on fait ces revues d'aides économiques pour les autres régions de France ?”, s'interroge-t-il.

Autre sujet d'inquiétude, l'application du prélèvement à la source dès l'année prochaine. La CPME est contre sans la mise en place de compensation et du retrait des sanctions en cas de “fuite” du taux de d'imposition d'un salarié.

Pour le patron local de la CPME, il est temps de “sonner les cloches de la réussite collective” pour les entreprises et entrepreneurs réunionnais. Un clin d'œil amusé à l'arrivée du week-end Pascal ou aux récentes sorties du Medef qui ne voulait pas voir l'économie réunionnaise mise sous cloche (lire nos précédentes éditions).

Si une partie des administrateurs a été renouvelée hier, la semaine prochaine le conseil d'administration se réunira pour élire le nouveau bureau. Toute la question est de savoir si Dominique Vienne remplacera à la tête du Ceser après avoir été élu président du Ceser.

Julien Delarue  
jdelarue@jir.fr



Des nouveaux administrateurs ont été élus à la CPME avant le renouvellement du bureau la semaine prochaine (photo LLY)

**Des nouveaux administrateurs**

Dans le cadre de cette assemblée générale, de nouveaux administrateurs ont été désignés et d'autres ont vu leur mandat renouvelés.

- Section commerce : Alex How Choong, Abdoul-Azeez Issop,
- Section artisanat : Guillaume Nice, Lilian Perrot, Mamy Rabenjaminia,
- Section services : Gérard Jeboon, Abdoullah Lala,
- Section industrie : Dominique Vienne, Jérôme Gonthier, Ismael Locaté

[https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/03/16/Sonner-les-cloches-de-la-reussite-collective\\_520105](https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/03/16/Sonner-les-cloches-de-la-reussite-collective_520105)

**19 - « Il faut sonner les cloches de la réussite », paru dans le Quotidien du 18 mars 2018**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CPME

## « Il faut sonner les cloches de la réussite »

La CPME de La Réunion tenait son assemblée générale, hier. Alors que l'organisation patronale est montrée du doigt par le Medef, son président, Dominique Vienne, a appelé à « l'unité patronale ».

La proximité de Pâques a visiblement inspiré le patronat.

Dans notre édition du 20 février, le président du Medef, Didier Fauchard, ciblait les partisans d'une « Réunion sous cloche ». La CPME n'était pas nommément désignée mais bien visée avec son Etude Réelle visant à maximiser la valeur ajoutée restant à la Réunion. Et donc à favoriser les TPE-PME au détriment des multinationales.

Le président de la CPME, Dominique Vienne, a répondu hier en marge de l'assemblée générale de son syndicat, au Moca, à Saint-Denis: « Il faut sonner les cloches de la réussite collective. En pleine revue économique des aides publiques, il faut une unité du monde économique réunionnais. »

Invité de cette assemblée générale placée sous le signe de « l'en-

treprise optimiste, facteur clef de succès », le président de la CPME nationale, François Asselin, a tenu le même message que dans nos colonnes lundi: « c'est un bain de jouvence que de venir à la Réunion où les entreprises sont dynamiques, résolument optimistes et regardent devant. C'est une grande chance ».

**6 mois pour un Kbis : « absurde »**

François Asselin a promis hier d'intervenir concernant le Kbis. Il trouve « absurde » que les entrepreneurs mettent six mois à en obtenir un à La Réunion alors que cela prend 48 heures en métropole. « Je vais porter ce dossier là où il faut », annonce-t-il. C'est-à-dire au ministère de la Justice et à l'Élysée. Sur un plan plus national, le pré-

sident de la CPME a vu du positif dans le projet de loi Pacte pour les entreprises porté par Bruno Lemaire: « Ce gouvernement est ouvert au monde de l'entreprise, et cela nous va très bien. Mais nous sommes dans un pays où la tentation d'ajouter de la complexité est grande. Il faut savoir encourager le risque et non le sanctionner ».

Dans son collimateur: l'entrée en vigueur du prélèvement à la source en 2019 « qui va retomber sur les épaules des chefs d'entreprise alors que c'est une responsabilité qui n'est pas la nôtre mais celle du percepteur des impôts ».

Dominique Vienne, de son côté, a évoqué les dossiers à venir de la CPME Réunion. Outre l'étude Réelle, elle va continuer à assurer la promotion du SBA (Stratégie du bon achat), qui vise à favoriser l'accès des petites entreprises aux marchés publics.

« Nous allons démultiplier la démarche sur d'autres territoires », a conclu Dominique Vienne. L'outre-mer a beaucoup à apprendre à la nation. J'entends souvent que nous sommes une chance pour La France. Non. Nous sommes la France ».

Cédric BOULLAND

**GROS PLAN**

### LE PRÉSIDENT ÉLU MERCREDI PROCHAIN.

Alors qu'il occupe le poste depuis 2010, Dominique Vienne sera-t-il toujours le président de la CPME Réunion mercredi prochain à l'issue du conseil d'administration? Le principal intéressé, qui vient d'être élu à la présidence du Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional), n'a pas voulu le dire, hier, à l'occasion de l'assemblée générale de son syndicat. « Un vote va être organisé. Il y aura un président, des vice-présidents et une équipe autour », a-t-il seulement indiqué.



De gauche à droite: Dominique Vienne (président local), François Asselin (président national), Eric Leung et Mamy Rabenjamina (administrateurs). (Photo Emmanuel Grondin)



**20 – RADIO - L'interview de François Asselin, invité de la matinale de Réunion 1ère Radio ce vendredi 16 mars 2016.**

Cliquer sur le lien suivant et sélectionner l'émission "**INVITE DU 6/8 du 16.03.2018**" :

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/emissions-radio/l-invitee-de-la-matinale>

**21 - L'interview de François Asselin, invité de Yolande Calichiana lors du JT de 19h d'Antenne Réunion du 15 mars 2018**

Cliquer sur le lien suivant ( A partir de 27'20" ) :

<http://www.antennereunion.fr/info-et-magazines/le-19h00/replay/723888-replay-le-19h00-jeudi-15-mars-2018>

**22 - Jean-Luc Hudry, conférencier et invité de la CPME a participé à l'émission de radio "La tête de l'emploi" animée par Ingrid Faconnier sur Réunion 1ère, le mercredi 14 mars**

Replay indisponible en raison d'un problème technique



**23 - « Assemblée générale de la CPME Réunion : ce qui a été dit », communiqué relayé sur freedom.fr le 16 mars 2018**

Lien : <http://freedom.fr/assemblee-generale-de-la-cpme-reunion-ce-qui-a-ete-dit/>



# Assemblée générale de la CPME Réunion : ce qui a été dit

*Publié le 16 mars 2018 dans Actualités/Infos Réunion*

Lors de son Assemblée générale, la CPME Réunion réaffirme son engagement en faveur des TPE et PME du territoire

L'Assemblée générale de la CPME Réunion s'est tenue, ce jeudi 15 mars 2018, au Domaine du MOCA, à Saint-Denis. L'organisation patronale a rappelé son engagement en faveur des entreprises patrimoniales du territoire, et a renouvelé une partie de son Conseil d'administration.



Une conférence publique sur le thème de l'entreprise optimiste a été organisée en présence de François Asselin, président national de la CPME, ainsi que de nombreux acteurs économiques, institutionnels et politiques de La Réunion.



L'Assemblée générale de la CPME Réunion a été l'occasion de rappeler les orientations stratégiques de l'organisation patronale. Forte de ses 600 adhérents et de ses 24 syndicats partenaires, la CPME Réunion entend conforter et renforcer sa position de premier syndicat de l'économie locale. Promouvoir un modèle économique responsable, performant et équilibré, dans lequel les TPE et PME réunionnaises s'épanouissent, représente un axe de travail prioritaire. Le Trophée Entreprise & Territoire, premier trophée de l'ancrage territorial en France, est d'ailleurs reconduit pour la deuxième année consécutive sous l'égide de la CPME Réunion.

Le syndicat continuera également de militer dans le cadre de l'association SBA pour que la commande publique devienne un levier de développement en faveur des TPE et PME réunionnaises. Ce projet est une opportunité pour La Réunion de s'illustrer au niveau national.

Vis-à-vis des entreprises adhérentes, la CPME Réunion étoffe son offre de services en 2018 avec « les rencontres du financement ». Lors de ces rendez-vous bimestriels, des organismes de financement présentent leurs dispositifs à des entreprises à la recherche de fonds pour se développer.

A partir du mois de mai, la CPME Réunion sensibilisera ses adhérents sur les enjeux profitables de la Qualité de vie au travail (QVT) dans le cadre d'un projet lancé par l'Agence nationale pour l'Amélioration des conditions de travail (ANACT). Un tiers du Conseil d'administration renouvelé Dix sièges ont été renouvelés à l'occasion de l'Assemblée générale de la CPME Réunion : Alex How-Choong (section commerce), Abdoul-Azeez Issop (section commerce), Lilian Perot (section artisanat), Gérard Lebon (section services), Ismaël Locate (section industrie) et Dominique Vienne (section industrie), ont été réélus au Conseil d'administration. Jérôme Gonthier (section industrie), Abdoullah Lala (section services), Guillaume Nice (section artisanat), Mamy Rabenjamina (section artisanat) ont été élus pour la première fois. Le Conseil d'administration de la CPME Réunion se réunira ce mercredi 21 mars 2018 pour l'élection de son Bureau et de son Président pour la mandature 2018-2021.



**24 – « LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LA CPME RÉUNION RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES TPE ET PME DU TERRITOIRE », paru sur Class Affaire le 16 mars 2018**

## LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LA CPME RÉUNION RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES TPE ET PME DU TERRITOIRE

[16 MARS 2018](#)



L'Assemblée générale de la CPME Réunion s'est tenue, ce jeudi 15 mars 2018, au Domaine du MOCA, à Saint-Denis. L'organisation patronale a rappelé son engagement en faveur des entreprises patrimoniales du territoire, et a renouvelé une partie de son Conseil d'administration. Une conférence publique sur le thème de l'entreprise optimiste a été organisée en présence de François Asselin, président national de la CPME, ainsi que de nombreux acteurs économiques, institutionnels et politiques de La Réunion.

L'Assemblée générale de la CPME Réunion a été l'occasion de rappeler les orientations stratégiques de l'organisation patronale. Forte de ses 600 adhérents et de ses 24 syndicats partenaires, la CPME Réunion

entend conforter et renforcer sa position de premier syndicat de l'économie locale. Promouvoir un modèle économique responsable, performant et équilibré, dans lequel les TPE et PME réunionnaises s'épanouissent, représente un axe de travail prioritaire. Le Trophée Entreprise & Territoire, premier trophée de l'ancrage territorial en France, est d'ailleurs reconduit pour la deuxième année consécutive sous l'égide de la CPME Réunion. Le syndicat continuera également de militer dans le cadre de l'association SBA pour que la commande publique devienne un levier de développement en faveur des TPE et PME réunionnaises. Ce projet est une opportunité pour La Réunion de s'illustrer au niveau national.

Vis-à-vis des entreprises adhérentes, la CPME Réunion étoffe son offre de services en 2018 avec « les rencontres du financement ». Lors de ces rendez-vous bimestriels, des organismes de financement présentent leurs dispositifs à des entreprises à la recherche de fonds pour se développer.

A partir du mois de mai, la CPME Réunion sensibilisera ses adhérents sur les enjeux profitables de la Qualité de vie au travail (QVT) dans le cadre d'un projet lancé par l'Agence nationale pour l'Amélioration des conditions de travail (ANACT).



## UN TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ

Dix sièges ont été renouvelés à l'occasion de l'Assemblée générale de la CPME Réunion : Alex How-Choong (section commerce), Abdoul-Azeez Issop (section commerce), Lilian Perot (section artisanat), Gérard Lebon (section services), Ismaël Locate (section industrie) et Dominique Vienne (section industrie), ont été réélus au Conseil d'administration. Jérôme Gonthier (section industrie), Abdoullah Lala (section services), Guillaume Nice (section artisanat), Mamy Rabenjamina (section artisanat) ont été élus pour la première fois.

Le Conseil d'administration de la CPME Réunion se réunira ce mercredi 21 mars 2018 pour l'élection de son Bureau et de son Président pour la mandature 2018-2021.

Pour en savoir plus sur la CPME Réunion : <http://cpmereunion.re>

Lien : <http://www.imag-in.re/blog/cpme-reunion>

**25 - « Ca cogne dur entre le MEDEF et la CPME... » - Billet de Pierrot Dupuy publié sur Zinfos974 le 19 mars 2018 [Version auto-censurée]**

Economie

(Pierrot Dupuy) Ca cogne dur entre le MEDEF et la CPME...

Lundi 19 Mars 2018 - 05:00

La CPME a annoncé lors de sa dernière assemblée générale être devenue la première organisation patronale de la Réunion, en terme de nombre d'adhérents.

Ce que conteste bien évidemment le MEDEF. L'occasion pour nous de faire un tour des forces -et surtout des faiblesses- des deux protagonistes, grâce aux avis éclairés d'un groupe de chefs d'entreprises adhérents de l'une ou de l'autre organisation. Et parfois des deux...



**Lors de l'assemblée générale au MOCA (photo Facebook de la CPME)**

J'ai eu la chance ce week-end d'être invité par un groupe de chefs d'entreprises qui se réunissent régulièrement de façon informelle dans un cercle privé, pour réfléchir à l'avenir de la Réunion et à son développement économique. Ce qui m'a permis d'y voir un peu plus clair dans le combat que se livrent actuellement la CPME et le MEDEF.

**Un groupe de patrons très critiques**

Ce groupe n'a pas de nom. On y trouve des jeunes et des moins jeunes, des femmes et des hommes, des membres de grandes familles mais pas que, et de toutes les communautés. Ils sont tous très agacés par les batailles d'égo qui bloquent, à leur avis, l'économie réunionnaise. Pour eux il est plus que temps que tout ceci s'arrête !

La discussion démarre par un "*moucatage*" des administrateurs et adhérents historiques du MEDEF qui auraient, selon eux, découvert dans la presse les chiffres de la CPME Réunion. Celle-ci, profitant de la présence de son président national, a annoncé fièrement lors de son assemblée générale qu'elle serait "*forte de 600 adhérents et 24 syndicats partenaires*".



Des chiffres annoncés par Dominique Vienne, son président local, en présence de la presse, de façon à bien enfoncer le rival de toujours, le MEDEF.

Selon Dominique Vienne, la CPME serait devenue le premier syndicat patronal à la Réunion. En entendant ou en lisant ces chiffres, les responsables du MEDEF ont failli s'étrangler.

**Bientôt un nouveau président pour la CPME**

Cette annonce arrive au bon moment pour Dominique Vienne, qui vient d'être élu président du CESER (Conseil économique et social de la Réunion), et qui va certainement passer la main prochainement à la CPME.

"Ces chiffres lui font du bien" disent, amusés, les chefs d'entreprises estampillés CPME que j'ai rencontrés. "Nous l'avons vu grandir et aussi grossir au sein du syndicat : *Dominique avait déjà un peu les chevilles qui gonflaient depuis deux ans. L'heure est venue pour lui de passer la main*". Bien qu'ils reconnaissent l'énorme travail qu'il a abattu, ils ont malgré tout la dent dure avec leur président.

Et un proche du MEDEF de m'expliquer que "*Dominique Vienne n'a rien inventé. Le SBA existait ailleurs, tout comme la démarche sur les fuites économiques. Dominique les a importés et les a adaptés à La Réunion*". Possible. Mais encore fallait-il le faire, ce que n'a pas fait le MEDEF. Et ce n'est déjà pas si mal.

Plusieurs noms circulent pour son remplacement à la tête du syndicat. Il en est un qui revient avec insistance, celui de Gérard Lebon qui vient d'échouer à prendre la présidence de la Sécurité sociale. Après devinez quoi ? Un coup de Trafalgar du MEDEF. "*Au lieu de travailler ensemble, on se tire dessus*", tient à préciser un des poids lourds de l'économie locale.

A moins que le futur président de la CPME ne soit Jérôme Gonthier, un yab du sud, tout comme Dominique Vienne, qui a fait une entrée remarquée au bureau de l'organisation. Le Président de la CILAM comme administrateur, un joli coup de Dominique Vienne qui relègue du même coup dans le passé son précédent président, Paul Martinel, ex-baron actif du MEDEF. Il n'y a pas de petites victoires...

**Une cible, la déléguée générale du MEDEF**

Au sein du MEDEF me disent ces patrons, ça râle dur car l'annonce de la primauté de la CPME a agacé, pour ne pas dire enragé les piliers. Et plusieurs ciblent particulièrement Sandrine Dunand Roux, la déléguée générale.

"*Du temps de Catherine D'Hanens, nous avions une organisation puissante et écoutée au plus haut niveau. Les chefs d'entreprises de La Réunion parlaient à Paris d'une seule voix, aujourd'hui à Paris ils s'amusent quand il nous voient arriver. Nous critiquons les politiciens quand ils sont incapables de se mettre d'accord pour défendre les dossiers importants de La Réunion, et nous faisons comme eux*", lâche, désabusé, un de ces patrons.

On vous l'avait annoncé, ça tape en ce moment au Medef.

"*Qu'elle force à le MEDEF sur l'île aujourd'hui ?*" demande un autre, visiblement découragé. "*Nous avons besoin d'une personne qui soit franchement en mesure de rentrer dans les dossiers stratégiques, qui sache les défendre et travailler avec les autres. On a plein de Réunionnais compétents, bardés de diplômes. Le Medef est en hibernation depuis trop longtemps maintenant !*"

Pourtant pour certains il n'y aurait pas de compétences plus prononcées du côté de la CPME. Seulement des manques plus évidents du côté du MEDEF.

"*Qu'est-ce que le MEDEF a présenté pour le territoire, qu'est-ce qu'on a proposé pour les assises des outre-mer*", glisse un autre.

Les critiques fusent de toutes parts mais tous préfèrent encore conserver l'anonymat, "*pour ne pas tuer l'organisation*", disent-ils.

Mais que le MEDEF se rassure tout de même. Un des adhérents de la CPME, qui est aussi adhérent du MEDEF (eh oui, ça existe...), m'explique qu'on juge la force d'une organisation à la qualité des personnalités assises au premier rang dans les assemblées générales. Or, au MOCA ce jeudi 15 mars selon lui, "*et ben, on les a cherchées les personnalités de premier plan*".

Une mince consolation pour le MEDEF...

**Pierrot Dupuy**

Lu 1175 fois

**25 bis - « Ca cogne dur entre le MEDEF et la CPME... » - Billet de Pierrot Dupuy publié sur Zinfos974 le 19 mars 2018 [version non censurée]**

Economie

(Pierrot Dupuy) Ca cogne dur entre le MEDEF et la CPME...

Lundi 19 Mars 2018 - 05:00

La CPME a annoncé lors de sa dernière assemblée générale être devenue la première organisation patronale de la Réunion, en terme de nombre d'adhérents.

Ce que conteste bien évidemment le MEDEF.

L'occasion pour nous de faire un tour des forces -et surtout des faiblesses- des deux protagonistes, grâce aux avis éclairés d'un groupe de chefs d'entreprises adhérents de l'une ou de l'autre organisation. Et parfois des deux...



**Lors de l'assemblée générale au MOCA (photo Facebook de la CPME)**

J'ai eu la chance ce week-end d'être invité par un groupe de chefs d'entreprises qui se réunissent régulièrement de façon informelle dans un cercle privé, pour réfléchir à l'avenir de la Réunion et à son développement économique. Ce qui m'a

permis d'y voir un peu plus clair dans le combat que se livrent actuellement la CPME et le MEDEF.

**Un groupe de patrons très critiques**

Ce groupe n'a pas de nom. On y trouve des jeunes et des moins jeunes, des femmes et des hommes, des membres de grandes familles mais pas que, et de toutes les communautés. Ils sont tous très agacés par les batailles d'égo qui bloquent, à leur avis, l'économie réunionnaise. Pour eux il est plus que temps que tout ceci s'arrête !

La discussion démarre par un "moucatage" des administrateurs et adhérents historiques du MEDEF qui auraient, selon eux, découvert dans la presse les chiffres de la CPME Réunion. Celle-ci, profitant de la présence de son président national, a annoncé fièrement lors de son assemblée générale qu'elle serait "forte de 600 adhérents et 24 syndicats partenaires".

Des chiffres annoncés par Dominique Vienne, son président local, en présence de la presse, de façon à bien enfoncer le rival de toujours, le MEDEF.

Selon Dominique Vienne, la CPME serait devenue le premier syndicat patronal à la Réunion. En entendant ou en lisant ces chiffres, les responsables du MEDEF ont failli s'étrangler.

**Bientôt un nouveau président pour la CPME**

Cette annonce arrive au bon moment pour Dominique Vienne, qui vient d'être élu président du CESER (Conseil économique et social de la Réunion), et qui va certainement passer la main prochainement à la CPME.

"Ces chiffres lui font du bien" disent, amusés, les chefs d'entreprises estampillés CPME que j'ai rencontrés. "Nous l'avons vu grandir et aussi grossir au sein du syndicat : Dominique avait déjà un peu les chevilles qui gonflaient depuis deux ans. L'heure est venue pour lui de passer la main". Bien qu'ils reconnaissent l'énorme travail qu'il a abattu, ils ont malgré tout la dent dure avec leur président.

Et un proche du MEDEF de m'expliquer que "Dominique Vienne n'a rien inventé. Le SBA existait ailleurs, tout comme la démarche sur les fuites économiques. Dominique les a importés et les a adaptés à La Réunion". Possible. Mais encore fallait-il le faire, ce que n'a pas fait le MEDEF. Et ce n'est déjà pas si mal.

Plusieurs noms circulent pour son remplacement à la tête du syndicat. Il en est un qui revient avec insistance, celui de Gérard Lebon qui vient d'échouer à prendre la présidence de la Sécurité sociale. Après devinez quoi ? Un coup de Trafalgar du MEDEF. "Au lieu de travailler ensemble, on se tire dessus", tient à préciser un des poids lourds de l'économie locale.

A moins que le futur président de la CPME ne soit Jérôme Gonthier, un yab du sud, tout comme Dominique Vienne, qui a fait une entrée remarquée au bureau de l'organisation. Le Président de la CILAM comme administrateur, un joli coup de Dominique Vienne qui relègue du même coup dans le passé son précédent président, Paul Martinel, ex-baron actif du MEDEF. Il n'y a pas de petites victoires...

**Une cible, la déléguée générale du MEDEF**

Au sein du MEDEF me disent ces patrons, ça râle dur car l'annonce de la primauté de la CPME a agacé, pour ne pas dire enragé les piliers. Et plusieurs ciblent particulièrement Sandrine Dunand Roux, la déléguée générale.

"Du temps de Catherine D'Hanens, nous avions une organisation puissante et écoutée au plus haut niveau. Les chefs d'entreprises de La Réunion parlaient à Paris d'une seule voix, aujourd'hui à Paris ils s'amusent quand il nous voient arriver. Nous critiquons les politiciens quand ils sont incapables de se mettre d'accord pour défendre les dossiers importants de La Réunion, et nous faisons comme eux", lâche, désabusé, un de ces patrons.

On vous l'avait annoncé, ça tape en ce moment au Medef.

"Qu'elle force à le MEDEF sur l'île aujourd'hui ?" demande un autre, visiblement découragé. "Nous avons besoin d'une personne qui soit franchement en mesure de rentrer dans les dossiers stratégiques, qui sache les défendre et travailler avec les autres. On a plein de Réunionnais compétents, bardés de diplômes. Le Medef est en hibernation depuis trop longtemps maintenant !"

Pourtant pour certains il n'y aurait pas de compétences plus prononcées du côté de la CPME. Seulement des manques plus évidents du côté du MEDEF.

"Qu'est-ce que le MEDEF a présenté pour le territoire, qu'est-ce qu'on a proposé pour les assises des outre-mer", glisse un autre.

Les critiques fusent de toutes parts mais tous préfèrent encore conserver l'anonymat, "*pour ne pas tuer l'organisation*", disent-ils.

Mais que le MEDEF se rassure tout de même. Un des adhérents de la CPME, qui est aussi adhérent du MEDEF (eh oui, ça existe...), m'explique qu'on juge la force d'une organisation à la qualité des personnalités assises au premier rang dans les assemblées générales. Or, au MOCA ce jeudi 15 mars selon lui, "*et ben, on les a cherchées les personnalités de premier plan*".

Une mince consolation pour le MEDEF...

**Pierrot Dupuy**

**Lu 1175 fois**

**26 - « Dominique Vienne réélu Président de la CPME Réunion pour la période 2018-2021 », paru le 21 mars 2018 sur outremers360**



Lien : <http://outremers360.com/economie/dominique-vienne-reelu-president-de-la-cpme-reunion-pour-la-periode-2018-2021/>

## Dominique Vienne réélu Président de la CPME Réunion pour la période 2018-2021

21 mars 2018 [No Comment](#) [bassin-indien-Appli](#) [Economie](#) [Fil-info-appli](#)



©Johny Abitbol

**Ce mercredi 21 mars, le Conseil d'administration de la CPME Réunion a procédé à l'élection des membres de son Bureau pour la mandature 2018-2021. L'élection s'est déroulée au siège de l'organisation patronale à Saint-Pierre.**

A l'occasion de ce Conseil d'administration, Dominique Vienne a été réélu pour un troisième mandat en tant que président du Conseil d'administration de la CPME Réunion. Il sera assisté de quatre vice-présidents de section : Cédric Daly (Artisanat), Jean-François Tardif (Services) ; Eric Leung (Commerce) ; Johnny Law-Yen (Industrie & BTP). Le poste de trésorier sera occupé par Abdoullah Lala. Alex How-Choong est secrétaire confédéral. « *L'organisation de la CPME Réunion a, par ailleurs, été renforcée à l'occasion de cette élection* », indique-t-on dans un communiqué.

Ainsi, Eric Leung et Johnny Law-Yen seront en charge des dossiers transversaux aux côtés de Dominique Vienne. Sur le plan local, Eric Leung et Johnny Law-Yen seront notamment en charge « *des questions relatives à l'ancrage territorial, la responsabilité sociétale des entreprises, et les dysfonctionnements constatés dans la délivrance des KBIS à La Réunion* ». Sur le plan national, ils travailleront sur des dossiers d'actualité à savoir : la revue des aides économiques outre-mer, la réforme du RSI, le Programme opérationnel européen 2020-2025 (POE), le projet de loi Pacte, la réforme de la formation professionnelle et de l'assurance chômage.

Le Conseil d'administration aura pour mission « de mettre en œuvre la feuille de route 2018 présentée en Assemblée générale. Cette feuille de route, intitulée « D.E.F.I 2018 » s'articule autour de quatre priorités : Développer la lisibilité de la CPME sur le territoire réunionnais en termes de nombre et d'influence ; être l'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise grâce à un conseil et un accompagnement performant ; faire de La Réunion le territoire océanique de référence en matière d'ancrage territorial de l'économie et incarner le dialogue territorial, social et économique de manière inspirante ».

« La CPME Réunion est un syndicat de propositions. Nous sommes favorables au dialogue, et à un échange constructif, dans l'intérêt supérieur des chefs d'entreprises que nous représentons. Chacun, dans sa diversité, a un rôle à jouer dans la construction d'une société réunionnaise soudée, formée, et ouverte au monde », a déclaré Dominique Vienne, qui souhaite « travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des organisations patronales ». Pour rappel, [la CPME Réunion avait réaffirmé son engagement envers les TPE et PME lors de sa dernière assemblée générale du 16 mars.](#)

### **Composition du Conseil d'administration de la CPME Réunion**

**Le Conseil d'administration de la CPME Réunion, en partie renouvelé lors de l'Assemblée générale du 15 mars 2018, est désormais composé de 24 administrateurs répartis dans les sections suivantes :**

*Section artisanat : Cédric DALY, Georges IDMONT, Guillaume NICE, Joseph Lilian PEROT, Pierre PETERS, Mamy RABENJAMINA.*

*Section commerce : Abdoul-Azeez ISSOP, Alex HOW-CHOONG, Mohamed ISMAEL JINA, Eric LEUNG, Pascal PLANTE, Bernard ROBERT.*

*Section services : Jérôme CALVET, Thierry FAYET, Danielle GROS, Abdoullah LALA, Gérard LEBON, Jean-François TARDIF.*

*Section industrie& BTP : David AMIEL, Eric BUFFI, Jérôme GONTHIER, Johnny LAW-YEN, Ismaël LOCATE, Dominique VIENNE.*

### **Composition du bureau**

**Le Bureau du Conseil d'administration de la CPME Réunion est désormais composé comme suit :**

*Président d'honneur : Pascal Thiaw-Kine*

*Président : Dominique Vienne*

*Vice-présidents : Cédric Daly (Artisanat), Eric Leung (Commerce), Johnny Law-Yen (Industrie& BTP), Jean-François Tardif (Services)*

*Trésorier : Abdoullah Lala*

*Secrétaire confédéral : Alex How-Choong.*

27 – « CPME REUNION : Dominique Vienne réélu président », paru dans le quotidien du 22 mars 2018

CPME RÉUNION

## Dominique Vienne réélu président



*Après avoir ravi la présidence du Ceser, Dominique Vienne rempile pour la troisième fois à la CMPE. (Photo DR)*

Dominique Vienne a été réélu pour un troisième mandat en tant que président du Conseil d'administration de la CPME Réunion hier au siège de l'organisation patronale à Saint-Pierre. Pour la période 2018-2021, il sera assisté de quatre vice-présidents de section: Cédric Daly (Artisanat), Jean-François Tardif (Services); Eric Leung (Commerce); Johnny Law-Yen (Industrie & BTP). Le poste de trésorier sera occupé par Abdoullah Lala. Alex How-Choong est secrétaire confédéral. Et Pascal Thiaw-Kine reste président d'honneur L'organisation de la CPME Réunion a, par ailleurs, été renforcée à l'occasion de cette élection. Le Conseil d'administration de la

CPME Réunion – est désormais composé de 24 administrateurs répartis dans les sections suivantes:

Section artisanat: Cédric Daly, Georges Idmont, Guillaume Nice, Joseph Lilian Perot, Pierre Peters, Mamy Rabenjamina.

Section commerce: Abdoul-Azeez Issop, Alex How-Choong, Mohamed Ismael Jina, Eric Leung, Pascal Plante, Bernard Robert.

Section services: Jérôme Calvet, Thierry Fayet, Danielle Gros, Abdoullah Lala, Gérard Lebon, Jean-François Tardif.

Section industrie & BTP: David Amiel, Eric Buffi, Jérôme Gonthier, Johnny Law-Yen, Ismaël Locate, Dominique Vienne.

**28 – « Dominique Vienne réélu président de la CPME Réunion »,  
paru dans le JIR et sur clicanoo le 22 mars 2018**

Lien : [https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/03/21/CPME-Dominique-Vienne-reelu-president-du-Conseil-dadministration\\_521047](https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/03/21/CPME-Dominique-Vienne-reelu-president-du-Conseil-dadministration_521047)

## Dominique Vienne réélu président de la CPME Réunion

Le conseil d'administration de la CPME Réunion a procédé à l'élection des membres de son bureau pour la mandature 2018-2021. L'élection s'est déroulée au siège de l'organisation patronale à Saint-Pierre. Dominique Vienne a été réélu pour un troisième mandat en tant que président du conseil d'administration de la CPME Réunion. Il sera assisté de quatre vice-présidents de section : Cédric Daly (*artisanat*), Jean-François Tardif (*services*) ; Éric Leung (*commerce*) ; Johnny Law-Yen (*industrie & BTP*). Le poste de trésorier sera occupé par Abdoullah Lala. Alex How-Choong est désigné secrétaire confédéral.





**29 – « Dominique Vienne réélu président de la CPME Réunion pour la période 2018-2021 », paru sur freedom.fr le 22 mars 2018.**

Lien : <http://freedom.fr/dominique-vienne-reelu-president-de-la-cpme-reunion-pour-la-periode-2018-2021/>



# Dominique Vienne réélu président de la CPME Réunion pour la période 2018-2021

*Publié le 22 mars 2018 dans Actualités/Infos Réunion*

Le Conseil d'administration de la CPME Réunion a procédé à l'élection des membres de son Bureau pour la mandature 2018-2021. L'élection s'est déroulée ce mercredi 21

mars 2018 au siège de l'organisation patronale à Saint-Pierre. Dominique Vienne a été réélu pour un troisième mandat en tant que président du Conseil d'administration de la CPME Réunion. Il sera assisté de quatre vice-présidents de section : Cédric Daly (Artisanat), Jean-François Tardif (Services) ; Eric Leung (Commerce) ; Johnny Law-Yen (Industrie & BTP). Le poste de trésorier sera occupé par Abdoullah Lala. Alex How-Choong est secrétaire confédéral. L'organisation de la CPME Réunion a, par ailleurs, été renforcée à l'occasion de cette élection.

### **Composition du Conseil d'administration de la CPME Réunion**

Le Conseil d'administration de la CPME Réunion – en partie renouvelé lors de l'Assemblée générale du 15 mars 2018 – est désormais composé de 24 administrateurs répartis dans les sections suivantes :

Section artisanat : Cédric DALY, Georges IDMONT, Guillaume NICE, Joseph Lilian PEROT, Pierre PETERS, Mamy RABENJAMINA.

Section commerce : Abdoul-Azeez ISSOP, Alex HOW-CHOONG, Mohamed ISMAEL JINA, Eric LEUNG, Pascal PLANTE, Bernard ROBERT.

Section services : Jérôme CALVET, Thierry FAYET, Danielle GROS, Abdoullah LALA, Gérard LEBON, Jean-François TARDIF.

Section industrie & BTP : David AMIEL, Eric BUFFI, Jérôme GONTHIER, Johnny LAW-YEN, Ismaël LOCATE, Dominique VIENNE.

### **Composition du bureau**

Le Bureau du Conseil d'administration de la CPME Réunion est désormais composé comme suit :

Président d'honneur : Pascal Thiaw-Kine Président : Dominique Vienne

Vice-présidents : Cédric Daly (Artisanat), Eric Leung (Commerce), Johnny Law-Yen (Industrie & BTP), Jean-François Tardif (Services)

Trésorier : Abdoullah Lala  
Secrétaire confédéral : Alex How-Choong

L'organisation de la CPME Réunion a été renforcée à l'occasion de cette élection. Ainsi, Eric Leung (vice-président délégué au commerce) et Johnny Law-Yen (vice-président délégué à l'industrie & au BTP) seront en charge des dossiers transversaux aux côtés de Dominique Vienne (président).

Sur le plan local, Eric Leung et Johnny Law-Yen seront notamment en charge des questions relatives à l'ancrage territorial, la responsabilité sociétale des entreprises, et

les dysfonctionnements constatés dans la délivrance des KBIS à La Réunion. Sur le plan national, ils travailleront sur des dossiers d'actualité à savoir : la revue des aides économiques outre-mer, la réforme du RSI, le Programme opérationnel européen 2020-2025 (POE), le projet de loi Pacte, la réforme de la formation professionnelle et de l'assurance chômage.

Le Conseil d'administration aura pour mission de mettre en œuvre la feuille de route 2018 présentée en Assemblée générale. Cette feuille de route, intitulée « D.E.F.I 2018 » s'articule autour de quatre priorités :

- Développer la lisibilité de la CPME sur le territoire réunionnais en termes de nombre et d'influence.
- Être l'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise grâce à un conseil et un accompagnement performant.
- Faire de La Réunion le territoire océanique de référence en matière d'ancrage territorial de l'économie.
- Incarner le dialogue territorial, social et économique de manière inspirante.

La CPME Réunion, par l'intermédiaire de son président Dominique Vienne, insiste par ailleurs sur la nécessité de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des organisations patronales : « La CPME Réunion est un syndicat de propositions. Nous sommes favorables au dialogue, et à un échange constructif, dans l'intérêt supérieur des chefs d'entreprises que nous représentons. Chacun, dans sa diversité, a un rôle à jouer dans la construction d'une société réunionnaise soudée, formée, et ouverte au monde ».

**29 - « Cession d'entreprise – Les clés pour une transmission réussie », paru dans Made In Réunion de février-mars 2018**

La chronique

# Cession d'entreprise

## Les clés pour une transmission réussie



La transmission est un moment charnière dans la vie d'une entreprise. Cette période de transition doit être abordée avec prudence, en tenant compte de tous les aspects de son organisation.

Par Dominique Vienne, président de la CPME Réunion

Transmettre ou céder sa société ne peut être envisagé à travers un prisme exclusivement administratif ou financier. Pour un dirigeant, qui a engagé dans son entreprise ses économies, qui s'est

investi parfois plusieurs années dans le développement de sa structure, la pérennité de l'activité est le premier critère déterminant à l'heure de la cession.

Selon une étude citée par

le ministère de l'Economie, l'avenir de l'entreprise est la préoccupation principale d'une large majorité de cédants (85%), loin devant les considérations pécuniaires (15%). S'il est essentiel d'évaluer sa société avec précision, gardez à l'esprit que la valorisation n'est que l'une des étapes de la transmission. Ce temps s'inscrit dans un processus technique et plus complexe qu'il n'y paraît.

### Anticipez !

Une transmission d'entreprise doit donc être considérée plusieurs années à l'avance. Certaines situations nécessitent des investissements qu'il faut avoir le temps de réaliser. Ils permettront de rendre la mariée plus belle et d'attirer un repreneur. Prendre son temps est aussi important d'un point de vue personnel. Quelles que soient les raisons qui incitent un dirigeant à vendre (départ à la retraite, désir de capitaliser son patrimoine, changement d'activité), se séparer de son entreprise est un bouleversement. La transmission influe notamment sur le patrimoine et le statut social du chef d'entreprise. Après de nombreuses années de travail acharné, le vide laissé par la cession peut aussi avoir des incidences sur l'état psychologique, voire physique du cédant. Sur le



*La transmission influe sur le patrimoine et le statut social du chef d'entreprise."*

plan fiscal, une transmission bien préparée donne accès à des dispositifs d'allègement. Pour en bénéficier, le mieux est de prendre conseil auprès de professionnels.

### Faites-vous accompagner

Ne restez pas seul ! Etre guidé dans vos démarches est en effet essentiel. A la Réunion, les chambres consulaires (chambre de métiers et chambre de commerce) ont développé des dispositifs d'accompagnement. Il est également possible d'externaliser la cession en tout ou en partie auprès de cabinets spécialisés. Ces experts garantissent une relative discrétion et ciblent des investisseurs engagés : un avantage considérable lorsque l'on sait qu'en France, seules 6 entreprises sur 10 trouvent effectivement un repreneur.

Made in Réunion | Février - Mars 2018



Mise en relation de deux adhérents CPME dans la rubrique « Match des dirigeants »

## Réseaux sociaux, une obligation pour les entreprises ?

**OUI, Sébastien Briet, dirigeant de Noviris.**

"Au risque d'enfoncer une porte ouverte, évidemment oui. Mais pourquoi ? Au terme "réseaux sociaux", j'associe : Facebook, Instagram, Snapchat, YouTube, Twitter, Pinterest, LinkedIn mais aussi Messenger, WhatsApp, WeChat, l'exclus volontairement Google+ qui à la Réunion n'est pas très utilisé. Être présent sur les réseaux, c'est une réelle opportunité de progression de chiffre d'affaires et de visibilité pour entreprise. Les réseaux sont utilisés comme outil de communication pour la diffusion d'un message et outil de relation clients. La société est en constante mutation. Nos modes de vie et de consommation ont changé. Il est devenu complexe de communiquer car l'audience est hyper fragmentée. Avant l'explosion du web 2.0, un plan média traditionnel convenait pour adresser un message publicitaire. Aujourd'hui, certains des médias traditionnels sont délaissés par les consommateurs au profit du digital. On ne regarde plus la télé, mais YouTube ou Facebook ; on s'informe sur le web sur des sites d'infos gratuites ou via des notifications d'applications mobiles. Donc, pour ces raisons, et pour suivre le cours de l'Histoire, il faut être présent sur les réseaux sociaux. Avec le flux constant de données échangées sur le web, il est possible de cibler de façon chirurgicale les audiences pour avoir un retour sur investissement rapide et surtout chiffré. Par exemple sur Facebook et Google, nous avons la possibilité de tracer en temps réel les inscriptions sur des formulaires, les paiements initiés (abandons paniers) sur les sites de e-commerce, mais aussi les achats. Toujours dans le cadre de cette mutation, les outils de la relation clients ont migré : ils sont sur WhatsApp et Messenger, mais aussi via les sms. Des canaux de communication

digitaux inimaginables il y a encore 5 ans. Un des défis majeurs des années à venir c'est le e-commerce qui demande une relation client dématérialisée dans la continuité de la vente d'achat. Toute la difficulté pour une entreprise aujourd'hui est d'être visible et accessible sur l'ensemble de ces plateformes, ou du moins les plus grosses, pour ne pas céder la place aux concurrents. C'est à double tranchant car il faut aussi accepter de s'exposer de se faire critiquer voire mentement. Cela implique une forme de transparence à l'égard des clients, la poursuite d'achat a probablement changé : à France on cherche en ligne avant d'aller acheter en magasin, et 93% de ces recherches sont faites sur Google. Sur les réseaux sociaux, les clients sont consultés et ils choisissent évidemment le canal de clients. De ce fait, le business traditionnel et le business en ligne sont complémentaires. Oui, il faut être présent sur le web, sur un site internet, car on est quotidiennement un potentiel de 490 000 internautes à la Réunion et 450 000 sur Facebook. Être accessible sur l'ensemble des réseaux maximise les points de contacts. Être sur les réseaux sociaux, c'est comme créer son propre média."

**Sébastien Briet**

**Bio express**

- 2008 Participe au lancement de Zofles574
- 2009 Création de la Régie web Inov Publicité
- 2013 S'associe avec le groupe H2W pour la création d'Adran
- 2015 Revend ses parts dans Adran et se consacre à Noviris, agence de conseil en communication

## Le match des dirigeants

La question a le mérite d'être posée. De plus en plus d'entreprises disposent de pages Facebook ou de comptes Twitter pour promouvoir leurs activités. Encore faut-il savoir les exploiter. Deux dirigeants, Sébastien Briet, patron de l'agence Noviris, et Julien Brien, directeur commercial d'Anset Assurances, opposent leurs arguments. Place au match !

Par Julien Delaune - jdel@reunion.fr - Photos : Ludovic Laf-Yu

**OUI MAIS, Julien Brien, directeur commercial d'Anset Assurances.**

"L'inconvénient majeur de la présence d'une entreprise sur les réseaux sociaux c'est le coût. Il faut bien se rendre compte qu'une entreprise qui souhaite faire de la publicité, répondre aux questions des internautes ou encore de ses clients devra supporter la charge d'un salarié à plein temps. L'entreprise n'a pas le choix. Elle devra donc inclure cette nouvelle ligne dans son budget prévisionnel annuel. De plus, l'entreprise devra être particulièrement vigilante sur sa présence sur les réseaux et les nouvelles charges qu'elle aura à assumer. Après, il ne faut pas oublier que le monde de l'entreprise s'intéresse de plus en plus aux réseaux sociaux pour plusieurs raisons. Ils apportent de la visibilité à l'entreprise, de la notoriété et contribuent au développement de son portefeuille clients. En outre, ils permettent un meilleur référencement du site internet. Autre avantage, ils permettent d'avoir des coûts plus faibles que sur des supports médias traditionnels comme la publicité télévisuelle, la radio ou l'affichage. En tant qu'entreprise, nous obtenons une partie de notre clientèle via les réseaux sociaux. Les 18-35 ans sont une génération hyper-connectée et nous ne pouvons pas ignorer leur mode de communication qui passe quasi inéluctablement par ces réseaux. Le point fort des réseaux sociaux reste bien évidemment la rapidité à laquelle les informations de l'entreprise sont transmises. Une personne intéressée par un produit ou un service que l'on souhaite commercialiser va informer tous ses contacts en un temps record. Résultat, le potentiel de ces réseaux est particulièrement énorme pour les entreprises qui veulent se développer ou accroître leur notoriété. C'est un outil marketing moderne et pratique pour annoncer de nouveaux produits, services ou remises. Aujourd'hui, une entreprise moderne est connectée. Les réseaux sont aussi un très bon outil pour fidéliser les clients et avoir un service après-vente pour les entreprises qui peuvent le gérer."

**Julien Brien**

**Bio express**

- 2011 Responsable communication à la création d'Anset Assurances
- 2012 Chargé de développement en réseaux d'agences sur l'île
- 2014 Directeur commercial d'Anset

**31 - « CPME : Une profonde émotion », communiqué de la CPME publié en hommage à Danièle Le Normand dans la rubrique « Les réactions », dans le Quotidien du 25 mars 2018**

**3 L'ACTUALITÉ À LA RÉUNION**

Le Quotidien de la Réunion - Dimanche 25/03/2018

DIRIGEANTE D'ENTREPRISE ET ÉLUE

# Danièle Le Normand s'est éteinte

Dirigeante du groupe Isautier et élue à la Région, Danièle Le Normand est décédée hier à l'âge de 54 ans.



En décembre 2015, Danièle Le Normand a été élue à la Région dont elle est devenue 8<sup>e</sup> vice-présidente. (Photo David Chane)

Vice-présidente de Région, Danièle Le Normand est décédée hier, emportée par la maladie. Avant son mandat politique, cette femme de 54 ans s'est imposée dans le milieu économique, en tant qu'ancienne directrice adjointe de Port Réunion, avant de devenir directrice générale du groupe Isautier depuis 2002. Fin 2015, à la surprise générale, Danièle Le Normand figure sur la liste de Didier Robert aux régionales. L'élection gagnée, elle se verra

proposer un poste convoité de vice-présidente de la collectivité. Née à Saint-Denis en 1964, Danièle Le Normand suit sa scolarité dans l'école qu'au bac avant d'intégrer une école d'ingénieur à Paris. Elle revient dans le département après un stage aux Etats-Unis, est embauchée à la chambre de commerce et d'industrie, avant de rejoindre Port Réunion pour une dizaine d'années. Parallèlement à ses fonctions professionnelles, Danièle Le Normand agit aussi dans le secteur

associatif: elle a été présidente de Réunion entrepreneur, qui accompagne les entreprises nouvellement créées, puis présidente de la cité des métiers, qui conseille ses usagers dans leurs projets professionnels. La 8<sup>e</sup> vice-présidente de Région lutta contre un cancer depuis plusieurs mois, comme sa collègue Valérie Bénard, décédée le 8 février. Le Quotidien présente ses condoléances à la famille et aux proches de Danièle Le Normand. S.F.

## Les réactions

### Didier Robert: « Engagée pour le développement de La Réunion »

Le président de la Région Réunion dont Danièle Le Normand était l'élue, a exprimé hier son profond deuil. « Danièle Le Normand a été une cheffe d'entreprise incontestable de la Réunion depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle s'est toujours engagée pour le développement de La Réunion et pour son rayonnement en France, en Europe et dans le monde. Elle a notamment dirigé une entreprise comme un fleuron national et international de l'industrie du rhum. Ces deux dernières années, elle a voulu faire bénéficier au plus grand nombre des Réunionnais de sa force et de sa vision pour notre île, en s'engageant à mes côtés en politique. Elle a travaillé étroitement avec l'ensemble des forces vives pour poser le nouveau modèle de développement économique. Indéniablement, elle a joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de ce modèle et de sa défense auprès du gouvernement ». Didier Robert conclut par ces mots: « C'est une amie qui me quitte aujourd'hui. Et c'est une grande personnalité que perd aujourd'hui La Réunion ».

directrice générale adjointe du groupe Isautier. Élué très impliquée dans les sujets relatifs au développement économique et aux entreprises, son expertise était reconnue de tous. Je veux rendre hommage à une femme de caractère qui a, jusqu'au bout, fait preuve de combativité. Danièle Le Normand était une travailleuse acharnée et passionnée. Je veux enfin rendre hommage à une dirigeante déterminée qui, avec ténacité et bienveillance, a contribué au développement d'un des fleurons du monde économique local. La Réunion perd une belle personne, sincère et entrepreneuriale, dans ses convictions que tant dans ses actions ».

### CPME: « Une profonde émotion »

La CPME Réunion a appris avec une « profonde émotion » le décès de Danièle Le Normand. « Passionnée par son île qu'elle portait ancrée au plus profond d'elle-même, Danièle Le Normand parlait et respirait « Réunion ». Nous avons eu à cœur de travailler avec elle pour mettre en avant les richesses de notre île, pour son développement économique et social ».

### Fabienne Couapel-Sauret: « Une capitaine d'entreprise »

La vice-présidente de la Région Fabienne Couapel-Sauret a réagi sur son compte Facebook à la disparition de Danièle Le Normand: « Une grande capitaine d'entreprises et une femme dévouée à ses engagements, une forte personnalité qui travaillait avec beaucoup d'énergie pour La Réunion ».

### Cyrlle Melchior: « Une belle personne »

« J'apprends avec une immense tristesse le décès de Danièle Le Normand, Vice-présidente du Conseil Régional et

**Le Quotidien**  
LE QUOTIDIEN DE LA RÉUNION ET DE L'Océan Indien  
Né par le Sud Le Quotidien  
Siège social: 1, rue Louis Gouffroy  
BP 9772 Saint-Denis Cedex 9  
Tél: 0262 92 11 11  
Rédaction: 125 000  
1, rue Louis Gouffroy  
BP 9772 Saint-Denis Cedex 9  
Directeur de Publications: Claude LEBLANC  
Rédactions:  
• Rédacteur en chef: Thierry DURKALEX  
• Rédacteur en chef adjoint: François GILBERT DE LOR  
• Rédacteur en chef adjoint: Bernadette LEBLANC  
• Secrétaire de Rédaction: Nathalie LEBLANC  
Tél: 0262 92 11 11 - Fax: 0262 28 25 28  
Email: secretariat@quotidien.re  
• Titulaire: T&T  
Tél: 0262 92 11 12  
Email: ttt@quotidien.re  
Publicité - Vente:  
• Publicité commerciale: Tél: 0262 92 11 12 - Fax: 0262 92 11 79  
Email: reu@quotidien.re  
• Evénements: Tél: 0262 92 11 11 - Fax: 0262 92 11 18  
Email: pub@quotidien.re  
• Page internet: Tél: 02 63 64 99 50  
Email: pub@quotidien.re  
• Abonnements: Tél: 0262 92 11 14  
Email: abonnements@quotidien.re  
• Agences: Saint-Denis  
1, rue Louis Gouffroy  
BP 9772 Saint-Denis Cedex 9  
Tél: 0262 92 11 11 - Fax: 0262 28 25 28  
Email: agence@quotidien.re  
• Saint-Hippolyte  
19430 Saint-Pierre  
Tél: 0262 96 11 96 - Fax: 0262 96 11 99  
Email: agence@quotidien.re  
• Saint-Paul  
97400 Saint-Paul  
Tél: 0262 45 04 04 - Fax: 0262 45 41 10  
Email: agence@quotidien.re  
• Saint-André - C.C. Le Crocodile  
Tél: 0262 50 00 91 - Fax: 0262 50 50 94  
Email: agence@quotidien.re  
Année unique:  
SAVON DE PRESSE DE LA RÉUNION  
CPME 97113 C 07475 108 4367-7994



**32 - « Hommage à une élue de grande valeur, engagée et passionnée », publié dans le JIR et sur clicanoo, le 26 mars 2018**

14 **LA RÉUNION**



Lundi 26 mars 2018 • Le Journal de l'île

FAITS DIVERS POLITIQUE ÉCONOMIE **SOCIÉTÉ** CULTURE JOURNAL DES COMMUNES

# Hommage à une "élue de grande valeur, engagée et passionnée"

**DISPARITION.** La classe politique et économique de La Réunion est unanime et reconnaît en Danièle Le Normand une grande dame, trop tôt disparue.

C'est depuis Paris, que Didier Robert (président de la Région) a appris le décès de Danièle Le Normand. "Elle a été une cheffe d'entreprise incontournable de la Réunion depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle s'est toujours engagée pour le développement de l'île et pour son rayonnement en France, en Europe et dans le monde. Elle a notamment érigé son entreprise comme un fleuron national et international de l'industrie du rhum. Ces deux dernières années, elle a voulu faire bénéficier au plus grand nombre des Réunionnais de sa force et de sa vision pour notre île, en s'engageant à mes côtés en politique. Elle a travaillé étroitement avec l'ensemble des forces vives pour poser le nouveau modèle de développement économique. Indéniablement, elle a joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de ce modèle et de sa défense auprès du Gouvernement. C'est une

amie qui me quitte et c'est une grande personnalité que perd La Réunion."

Jean-Louis Lagourgue (sénateur) souligne que Danièle Le Normand a toujours fait preuve d'engagement et de pugnacité pour mettre en avant le savoir-faire réunionnais.

**"ELLE A CHANGÉ CHACUN DE NOUS"**

"Depuis 2015, elle avait mis son expertise au service du projet régional et accompagnait avec beaucoup d'enthousiasme les acteurs économiques de notre territoire. La Réunion perd une élue de grande valeur, passionnée et engagée. Pour l'avoir côtoyée pendant de très nombreuses années, je retiendrai avant tout son dynamisme, sa force de caractère et sa grande capacité de travail." Dominique Vienne (président de la CPME) retient le souvenir d'une femme "passionnée par son île qu'elle portait ancrée au plus profond d'elle-même."

Une femme qui "parlait et respirait la Réunion." Celui qui est aussi président du Ceser rappelle aussi combien "nous avons eu à cœur de travailler avec elle pour mettre en avant les richesses de notre île, pour son développement économique et social."

La députée Huguette Bello, pour le mouvement "Pour La Réunion" souligne que "Danièle Le Normand, fut une des rares Femmes Réunionnaises à accéder à des postes de responsabilité dans le monde de l'entreprise".

Ibrahim Patel (président de la Chambre de Commerce) salue "la femme d'exception, pleinement engagée au service de l'économie, défendant les valeurs des entreprises du territoire. Une femme passionnée toujours attachée à faire rayonner son île natale." Pour Bernard Picardo (président de la Chambre des Métiers) "La Réunion perd une cheffe d'entreprise visionnaire et une élue engagée dans le développement économique et



**"Une des rares femmes réunionnaises à accéder à des postes de responsabilité dans le monde de l'entreprise."**

sociale de l'île. Par son courage, elle restera un modèle d'engagement pour nous tous."

Jérôme Isautier (directeur Général Groupe Isautier) a dit tout ce que le Groupe et chacun de ses membres doit à cette dame. "Danièle, pour chacun d'entre nous, c'était un modèle d'exigence, de travail acharné, mais aussi d'écoute et de soutien

quand il était besoin. Danièle a changé chacun de nous, elle nous a fait grandir. Une part de ses rêves est désormais en nous, il nous appartient d'honorer sa mémoire en poursuivant son œuvre." Maurice Gironcel (maire de Sainte-Suzanne et secrétaire général du Parti Communiste) garde l'image d'une "femme de principes et de valeurs, qui a eu à cœur

de mettre en valeur le savoir-faire réunionnais."

Un savoir-faire qu'elle a porté au plus haut niveau, comme le dit Ericka Bareigts. "C'était une Réunionnaise au parcours remarquable. Une femme engagée pour l'égalité femmes-hommes, pour La Réunion et l'Outremer. Elle restera un modèle pour les jeunes Réunionnaises et Réunionnais."

**33 – « TPE et PME de la Réunion : présentation de l'étude REELLE (Ré-Enraciner l'Economie LocaLE) », paru sur le site de l'Assemblée nationale vers le 27 mars 2018**

Lien : <http://www2.assemblee-nationale.fr/15/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/delegation-aux-outr-mer/secretariat/a-la-une/tpe-et-pme-de-la-reunion-presentation-de-l-etude-reelle-re-enraciner-l-economie-locale>

# **TPE et PME de la Réunion : présentation de l'étude REELLE (Ré-Enraciner l'Economie LocaLE)**

## **Contenu de l'article**

**Mardi 27 mars 2018 à 17 heures, la délégation entend des représentants de la Confédération des petites et moyennes entreprises de La Réunion chargés de présenter l'étude " Réenraciner l'économie locale".**

***Cette réunion sera retransmise en direct sur le portail vidéo de l'Assemblée.***

Lancée par la CPME Réunion , l'étude REELLE (*Ré-Enraciner l'Economie LocaLE*), via l'analyse de la production et de la demande locales secteur par secteur, met en évidence : les fuites économiques locales, les potentialités de relocalisation et les opportunités de développement en termes de diversification et de densification des activités.



## 34 – « L'étude Réelle s'expose », paru dans le Quotidien du 28 mars 2018

Le Quotidien de la Réunion - Mercredi 28/03/2018

### ASSEMBLÉE NATIONALE

## L'étude Réelle s'expose

**Le président de la CPME de La Réunion a présenté à la Délégation aux Outre-mer le projet de « réenracinement » de l'économie réunionnaise devant des députés très attentifs.**



La présentation de l'étude « Réelle » exposée par Dominique Vienne a séduit les députés. (Photo S.M.)

Dominique Vienne était invité hier par la Délégation des Outre-mer de l'Assemblée nationale à présenter l'étude « Réelle », dévoilée en octobre dernier, ainsi que la « stratégie du bon achat » destinée à développer le territoire par la commande publique. Pendant près d'une heure, le président de la CPME

Il affirme qu'en relocalisant 10% des produits importés, « on parle de 18 à 25000 emplois ». Pour y parvenir, il propose de « changer les comportements et l'organisation » des acteurs territoriaux en les faisant travailler en réseau. Ensuite seulement, il sera temps de toucher à la réglementation.

de La Réunion a expliqué sa volonté de « réenraciner » l'économie réunionnaise en favorisant l'économie circulaire et de « développer le territoire par et pour ses habitants ».

### 5 milliards d'importations

L'étude Réelle a permis de faire une photographie précise de l'économie réunionnaise. Ainsi, la demande locale s'élève à 25 milliards d'euros, la production est de 21,3 milliards et l'importation atteint les 5 milliards. Elle souligne que déjà « 80% de la demande réunionnaise trouvent une réponse dans des biens et services fournis par des entreprises réunionnaises ». De plus, Dominique Vienne relève un « très très bon chiffre » : l'effet multiplicateur de l'économie réunionnaise est de 2,3. En clair, pour 100 euros de dépense publique qui arrive à La Réunion, les recettes fiscales et la chaîne d'entreprises locales qui en profite indirectement, représentent 230 euros.

Pour Dominique Vienne, il s'agit de faire encore mieux en favorisant les entreprises locales car « derrière chaque produit se trouvent des emplois locaux et des emplois non délocalisables ». Il ne refuse pas la mondialisation mais veut au contraire être plus fort pour l'affronter. Il explique que « mieux répondre à la demande locale aujourd'hui, c'est être en capacité de mieux capter la demande extérieure demain ».

Sa stratégie passe par deux axes : « diversifier » en apportant des réponses locales aux besoins non satisfaits aujourd'hui, et « densifier » les échanges existants en augmentant les parts de marché. Il propose de créer des espaces de coworking et de mutualisation des moyens pour les artisans, à l'image des start-up du numérique, et de faciliter les échanges interentreprises.

### L'étude « Réelle » a permis de « nous fédérer »

Dominique Vienne conclut que l'étude Réelle a permis « de mieux connaître notre territoire, de nous fédérer. On a identifié des leviers de relocalisation possibles et des filières à faire émerger ou réémerger ».

À l'heure des questions, Ericka Bareigts se montre « fan de cette démonstration » qui implique « une dynamique vertueuse ». Elle s'interroge toutefois sur l'ordre des priorités, à privilégier le changement des comportements avant la revue de la réglementation, et se demande s'il ne faudrait pas faire « peut-être tout en même temps pour avoir les bonnes dynamiques après ». Le président de la Délégation Outre-mer, le député de Guadeloupe Olivier Serva, se montre lui aussi séduit et assure même qu'il va « se rapprocher » de La Réunion pour mettre en place le même dispositif en Guadeloupe.

Serge MASSAU



Ericka Bareigts s'est déclarée « fan » de la démonstration de Dominique Vienne. (Photo S.M.)

## La CPME Réunion défend l'ancrage territorial au Parlement

Lien : <http://freedom.fr/la-cpme-reunion-defend-lancrage-territorial-au-parlement/>



# La CPME Réunion défend l'ancrage territorial au Parlement

*Publié le 28 mars 2018 dans Actualités/Infos Réunion*

La CPME Réunion était invitée à exposer son action en faveur de l'économie locale au Parlement les 26 et 27 mars 2018. Dominique Vienne (président de la CPME Réunion) et Santhi Véloupoulé (déléguée générale de la CPME Réunion) ont présenté « l'étude REELLE » et le dispositif « SBA ». Ces deux actions constituent le fer de lance du combat mené par la CPME Réunion en faveur d'un modèle de développement économique ancré sur le territoire réunionnais.

Les représentants de la CPME Réunion ont exposé leur action en faveur de l'économie locale à l'Assemblée nationale ce mardi 27 mars 2018, dans le cadre d'une audition auprès des députés de la délégation aux outre-mer. Dominique Vienne et Santhi Véloupoulé ont présenté « l'étude RÉELLE » et le dispositif « SBA ». Ces projets développés par la CPME Réunion ont vocation à être dupliqués vers d'autres régions ultramarines et métropolitaines. Olivier Serva (président de la délégation aux outre-mer et député de la 1ère circonscription de Guadeloupe) a d'ailleurs manifesté sa volonté de rapprocher la CPME Réunion et l'association SBA de la Région Guadeloupe, en vue d'un jumelage dans le courant de l'année 2018.

### **Une séance de travail au Sénat**

Les représentants de la CPME Réunion ont également été consultés par le Sénat, ce lundi 26 mars 2018. Agnès Moulin (conseillère de la délégation sénatoriale aux outre-mer) a reçu Dominique Vienne et Santhi Véloupoulé, pour une séance de travail dans la perspective de futurs travaux sur l'économie circulaire et l'ancrage de l'économie locale.

Portée par la CPME Réunion, l'étude RÉELLE (Ré-Enraciner l'Économie LocaLE) est une analyse de la production et de la demande locales, secteur par secteur. Elle répertorie les pertes économiques, les potentialités de relocalisation, et les opportunités de développement, en termes de diversification et de densification des activités sur le territoire réunionnais.

L'association SBA, présidée par la CPME Réunion, rassemble 14 organisations professionnelles depuis le 18 juin 2016. En moins de deux ans, ce collectif a convaincu 13 collectivités territoriales de soutenir, par leurs achats, le développement économique de l'île. Cet engagement, matérialisé par la signature d'une convention, a permis d'importants progrès. À titre d'exemple, l'un des signataires, la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR), attribue aujourd'hui plus de 90% de ses marchés aux entreprises du territoire. Les mesures préconisées par le SBA Réunion ont également été reprises et étendues à l'ensemble de l'Outre-mer dans le cadre de la loi Égalité Réelle.

## 35 - « Etude Réelle et SBA : La CPME rencontre députés et sénateur », paru dans le JIR et sur Clicanoo le 29 mars 2018.

Lien :

<https://www.google.com/url?rct=j&sa=t&url=https://www.clicanoo.re/node/522300&ct=ga&cd=CAEYACoUMTA2Njg5NzI2MTU2ODcwMTEzNzEyHDE0YzY0MTA4ZWVhNmE4NDM6Y29tOmZyOIJFOII&usq=AFQjCNGEqJNc6Ys-BOd3WOCpBHPkCc0ymQ>

---

## Etude Réelle et SBA : la CPME à la rencontre des députés et sénateurs

**ENTREPRISE.** La CPME Réunion était invitée à exposer son action en faveur de l'économie locale au Parlement.

Le syndicat patronal a présenté l'étude REELLE et le dispositif SBA. "Ces deux

*actions constituent le fer de lance du combat mené par la CPME Réunion en faveur d'un modèle de développement économique ancré sur le territoire réunionnais", rappelle la CPME.*

Dominique Vienne, prési-

dent de la CPME, et Santhi Véloupoulé, déléguée générale, ont exposé ces deux dispositifs qui ont vocation à être "dupliqués" vers d'autres régions ultramarines et métropolitaines à l'Assemblée nationale, mais également

devant le Sénat.

Portée par la CPME Réunion, l'étude REELLE (Ré-Enraciner l'Economie LocalE) est une analyse de la production et de la demande locales, secteur par secteur. Elle répertorie les pertes économiques, les

potentialités de relocalisation, et les opportunités de développement, en termes de diversification et de densification des activités sur le territoire réunionnais.

L'association SBA, présidée par la CPME Réunion, ras-

semble 14 organisations professionnelles depuis le 18 juin 2016. En moins de deux ans, ce collectif a convaincu 13 collectivités territoriales de soutenir, par leurs achats, le développement économique de l'île.



## 36 - ARTICLE ET VIDEO : « A l'Assemblée nationale et au Sénat, la CPME Réunion défend « l'ancrage territorial », paru sur le site Outremers360 le 29 mars 2018

Lien : <http://outremers360.com/politique/a-lassemblee-nationale-et-au-senat-la-cpme-reunion-defend-lancrage-territorial/>

### A l'Assemblée nationale et au Sénat, la CPME Réunion défend « l'ancrage territorial »

29 mars 2018 [No Comment](#) [bassin-indien-Appli](#) [Economie](#) [Fil-info-appli](#) [Politique](#)



©DR / CPME Réunion

**Ces 26 et 27 mars, la CPME Réunion a été invitée à exposer son action en faveur de l'économie locale au Parlement. Dominique Vienne, Président de la CPME Réunion, et Santhi Véloupoulé, Déléguée générale, ont notamment présenté « l'étude REELLE » et le dispositif « SBA » aux délégations aux Outre-mer de l'Assemblée nationale et du Sénat.**

*« Ces deux actions (l'étude REELLE et le « SBA ») constituent le fer de lance du combat mené par la CPME Réunion en faveur d'un modèle de développement économique ancré sur le territoire réunionnais », indique la Confédération dans un communiqué. Et ce sont également ces deux actions que la CPME Réunion est venu présenter à Paris, d'abord au Sénat ce lundi 26 mars. Agnès Moulin, Conseillère de la délégation sénatoriale aux outre-mer, a reçu Dominique Vienne et Santhi Véloupoulé, « pour une séance de travail dans la perspective de futurs travaux sur l'économie circulaire et l'ancrage de l'économie locale ».*

Video Player

Le lendemain à la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, la CPME Réunion a été auditionnée pour exposer ses deux projets qui « ont vocation à être dupliqués vers d'autres régions ultramarines et métropolitaines ». « Olivier Serva, Président de la délégation aux outre-mer et député de la 1ère circonscription de Guadeloupe, a d'ailleurs manifesté sa volonté de

*rapprocher la CPME Réunion et l'association SBA de la Région Guadeloupe, en vue d'un jumelage dans le courant de l'année 2018 », souligne la CPME Réunion.*

Portée par la [CPME Réunion, l'étude RÉELLE \(Ré-Enraciner l'Économie LocalE\)](#) est une « analyse de la production et de la demande locales, secteur par secteur », explique la CPME. « Elle répertorie les pertes économiques, les potentialités de relocalisation, et les opportunités de développement, en termes de diversification et de densification des activités sur le territoire réunionnais ».



©DR / CPME Réunion

L'association SBA, présidée par la CPME Réunion, rassemble 14 organisations professionnelles depuis le 18 juin 2016. « *En moins de deux ans, ce collectif a convaincu 13 collectivités territoriales de soutenir, par leurs achats, le développement économique de l'île. Cet engagement, matérialisé par la signature d'une convention, a permis d'importants progrès. À titre d'exemple, l'un des signataires, la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR), attribue aujourd'hui plus de 90% de ses marchés aux entreprises du territoire. Les mesures préconisées par le SBA Réunion ont également été reprises et étendues à l'ensemble de l'Outre-mer dans le cadre de la loi Égalité Réelle* » conclut la CPME.

